

KJ 126.2



L'ART DE FUMER

OU

TRAITÉ DES FUMEURS,

DES PIPES, DES DIFFÉRENTS TABACS,

ET DE LEUR MODE DE PRÉPARATION,

SUIVI

DES PRÉCEPTES D'HYGIÈNE

ET DE QUELQUES CONSEILS

POUR LA CONSERVATION DES DENTS,

PAR C. A. L. JAMET,

Professeur de prothèse dentaire, médecin, chirurgien-dentiste, de la faculté de médecine de Paris et du comité local d'instruction primaire de la même ville, auteur d'un nouveau Traité sur la première et la seconde dentition des enfants, membre de plusieurs sociétés savantes, correspondant de plusieurs sociétés de médecine étrangères, de Hambourg, Copenhague, Londres, etc., etc.

METZ.

H. X. LORETTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1845.

*Amos aux Juis Weiss
Louvain 1848
C. 1
1*

TRAITÉ
DES FUMEURS.

METZ. — IMPRIMERIE DE S. LANORT.

L'ART DE FUMER

OU

**TRAITÉ DES FUMEURS,
DES PIPES, DES DIFFÉRENTS TABACS,
ET DE LEUR MODE DE PRÉPARATION,**

SUIVI

DES PRÉCEPTES D'HYGIÈNE

ET DE QUELQUES CONSEILS

POUR LA CONSERVATION DES DENTS,

PAR G. A. L. JAMET,

Professeur de prothèse dentaire, médecin, chirurgien-dentiste, de la faculté de médecine de Paris et du comité local d'instruction primaire de la même ville, auteur d'un nouveau Traité sur la première et la seconde dentition des enfants, membre de plusieurs sociétés savantes, correspondant de plusieurs sociétés de médecine étrangères, de Hambourg, Copenhague, Londres, etc., etc.



METZ.

H. X. LORETTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1845.

KJ 1262

~~154 450 478 495 12~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY

GIFT OF

ALFRED CLAGHORN JONES

DEC. 13 1895

1335

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

1895

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

PRÉFACE.

Un fait évident et tout-à-fait incontestable, est, que les avantages d'une bouche intacte et régulière ne sont jamais plus appréciés que lorsque l'on est privé d'une partie ou de la totalité des organes de la mastication.

Jamais l'utilité de précautions et de soins sur lesquels reposent la conservation de ces organes n'a été plus ressentie de nos jours que ne l'est cette partie chez les fumeurs ; un grand nombre d'entre eux négligent journellement les premiers besoins de cette habitude, propre à conserver leurs dents. Cette question d'étude offre quelque intérêt aux observateurs à qui j'en abandonne volontiers la solution et l'influence que la parole exerce de plus en plus sur le perfectionnement de notre civilisation ; quelques écrivains se sont malheureusement fait la plus complète illusion sur le mode et les moyens d'arriver à ce but.

Les uns ont cherché à l'atteindre, en approfondissant des points de physiologie ou de médecine dentaires, qui les ont conduits à sacrifier tout à la théorie ; les autres, et c'est le plus

grand nombre , n'ont pu trouver que des moyens secondaires aux combinaisons difficiles de la pratique , par un exposé sommaire de faux principes généraux.

L'expérience , cette sublime et grande maîtresse en toutes choses , nous prouve qu'elle n'est jamais plus positive et cultivée avec plus de succès que quand on a observé sur soi-même ; j'ai été plusieurs fois appelé à corriger quelques vices de malpropreté du système dentaire , lesquels m'ont donné lieu à une observation hygiénique et médicale propre à la conservation des dents chez les fumeurs.

Si cette vérité avait été bien sentie et comprise par tous les fumeurs , les moyens propres à la conservation de ces organes ne seraient pas restés si longtemps arriérés du point d'avancement de notre civilisation auquel on est parvenu aujourd'hui , même dans tout ce qui concerne la toilette.

La supériorité de l'homme sur les animaux se manifeste par la délicatesse de ses sens et le jeu de sa physionomie , qui nous dévoilent les impressions variées dont il est susceptible. La passion , le chagrin , la joie et la douleur s'impriment sur son visage , qui devient alors , en se contractant , le tableau mouvant de ses agitations intérieures.

Dans cet état , il ne peut se soustraire à l'observation : tout ce qu'il ressent au fond de l'âme

devient apparent ; il est alors aisé de prévoir ses désirs et sa volonté. Ces diverses émotions sont caractérisées par la contraction simultanée des organes qui composent la face. Parmi tous ces organes qui déterminent le type de la figure humaine, sont les yeux, le nez, la bouche, les dents, etc. Je m'arrêterai à ces dernières comme ayant exclusivement rapport aux conseils que je vais tracer dans cet ouvrage.

Les philosophes qui ont traité des passions ont regardé les yeux comme le miroir le plus expressif de l'âme ; mais je dirai, moi, que si les yeux font sortir le jeu et le piquant de la physionomie, une bouche possédant de belles dents et une régularité complète ne contribue pas moins à en augmenter le charme et l'harmonie, surtout lorsqu'elle entre en action. Il n'est rien de plus important dans la conformation de l'homme ; car la nature, si sage dans ses opérations, a tout prévu pour le mettre dans un parfait accord, et chaque organe pèche par le défaut d'un autre. Il n'y a rien de plus attrayant qu'un regard favorable lorsqu'il est suivi d'un sourire gracieux.

Si un regard doux, sémillant et langoureux flatte nos sens, un sourire aimable ne le charme pas moins. Quoi de plus agréable que de cueillir un doux baiser sur les lèvres d'une femme qu'on aime ; n'est-il pas aussi doux pour la femme de reprendre un baiser sur la bouche d'un amant aimé, et surtout lorsqu'elle nous montre de belles

dents blanches et exhale une haleine suave; car je ne trouve rien de plus mortifiant que cette apostrophe d'une femme : *Oh, mon ami, comme tu sens la pipe.*

Sous le rapport de l'importance, si les yeux expriment vivement, la bouche, en articulant des sons, constitue la parole qui, par une diction pure et claire, nous anime et nous transporte.

Lorsque les dents sont saines et bien rangées, elles tiennent dans la physionomie le plus beau jeu de la beauté; leur perte est toujours sensible, tant parce qu'elle diminue d'une manière remarquable l'agrément de la physionomie, que par rapport à la gêne plus ou moins grande que l'on éprouve, soit pour parler ou pour broyer les aliments.

La coquetterie, défaut naturel du lion humain ou du gant jaune (bipède de salon, que j'excuserai pourtant), fait qu'on devrait attacher un plus haut prix aux organes de la dentition : aussi on ne saurait trop recommander aux jeunes gens de ce jour, d'avoir un soin particulier de ces organes, de peur que la corruption des humeurs de la bouche, mêlées aux gaz qui s'échappent de l'estomac, provoqués par la présence du tabac, ne donnent lieu à l'exhalaison d'une odeur infecte et repoussante, surtout chez les fumeurs qui ont quelques dents cariées ou des gencives sanieuses.

Tout homme tant soit peu compétent, qui voudra lire avec la plus grande attention les

conseils que je lui donne , pourra se rendre un compte exact de tous les moyens que je propose pour prévenir, 1° l'accumulation du tartre sur les dents ; 2° l'influence de la fumée du tabac dans la bouche en général ; 3° la décomposition de l'émail dont ces organes sont recouverts. Il reconnaîtra aussi que ces conseils n'ont été dictés que par l'envie de fixer l'attention des parents sur la surveillance qu'ils doivent exercer sur leurs enfants relativement à cette habitude , et faire reconnaître les véritables procédés de l'emploi des bons tabacs et des meilleurs instruments fumigatoires à ceux qui l'ont contractée. Dix années d'expérience, tant dans la pratique particulière dans l'art que je professe, que dans la collaboration de quelques amis et de quelques-uns de mes confrères , m'ont mis à même de me pénétrer des conseils que je donne et que je vais essayer de remplir par la publication de ce travail.

Pour que cet opuscule puisse être lu et compris de tout le monde , je prie les lecteurs en général et les fumeurs en particulier de me pardonner de n'avoir tracé cet ouvrage qu'en phrases très-abrégées, et je pense qu'ils m'en sauront gré, lorsqu'après l'avoir lu et relu , ils auront pu se convaincre que je n'ai cherché, par cette publication , que les moyens d'empêcher la classe ouvrière de s'habituer à un vice quelque peu onéreux , tant par lui-même que par les dépenses qu'il nécessite par suite de l'habitude qu'on en a contractée.

★

J'ai pensé que la multiplicité des observations faites sur les jeunes enfants de cette classe ouvrière qu'on envoie de bonne heure dans les ateliers, serait d'un intérêt général, dans un moment où les causes semblent produire chaque jour des habitudes vicieuses et fréquentes que l'on rencontre dans ces mêmes ateliers par l'exemple de certains hommes, contre-maitres, chargés de la surveillance de ces mêmes enfants. Témoin toutes les fabriques du département du Nord, de quelque nature qu'elles soient, dans lesquelles on rencontre cette catégorie, de l'âge de dix à quinze ans, mise en apprentissage ; j'en ai vu n'ayant qu'un morceau de pain et un peu d'eau pour toute nourriture à chaque repas, et privés des moyens pécuniaires de se procurer du tabac, ramasser celui qui avait été rejeté de la bouche de ceux qui en avaient extrait le jus (ou, vulgairement parlant, qui l'avaient chiqué) ; ces mêmes enfants roulaient ce tabac dans du papier en forme de cigarette, ou l'introduisaient dans des pipes sales et culottées, qu'ils avaient également ramassées je ne sais où, puis le fumaient, et cela parce qu'ils le voyaient faire à ceux aux soins desquels ils avaient été confiés.

De là, qu'arrive-t-il ? Que ces enfants, dont la bouche n'est point encore formée, et qui ont l'estomac faible, parce qu'ils ne prennent aucune nourriture pour le fortifier, non-seulement contractent une habitude vicieuse, mais encore que par suite

du mouvement d'aspiration et de succion ils altèrent les voies digestives et forcent les aliments introduits dans l'estomac à se digérer mal, privés qu'ils sont de la matière nutritive expulsée au-dehors par l'écoulement forcé de la sécrétion des glandes salivaires (salive). De plus, on voit certains d'entre eux apporter en grandissant quelques maladies de bouche provenant de pipes trop courtes et sales dont ils s'étaient servis.

Parmi ces maladies, on remarque le plus souvent les aphtes, les ulcères scorbutiques et quelquefois le cancer aux lèvres.

Si le mystère est bon à quelque chose, ce ne peut être assurément dans le cas où, avant tout, il faut convaincre et nous sommes dans un temps où la conviction s'établit sur des faits et non sur des paroles.

Afin de mettre dans ce travail l'ordre indispensable à l'entière intelligence de mes principes et à la parfaite appréciation des faits dont ces mêmes principes découlent, j'ai divisé cet ouvrage en deux parties.

La première est uniquement consacrée à l'histoire et à l'analyse chimique du tabac; la seconde partie comprend l'ensemble de tous les genres de pipes, le mode de leur emploi et les conseils aux fumeurs.

Sans professer pour les aphorismes, un respect aveugle et passionné qui fascine la plupart des écrivains, j'ai pensé que ce petit ouvrage pour-

rait être classé parmi ceux qui font les révolutions hygiéniques ; je pense aussi qu'il pourra survivre à la théorie des principes que j'émetts.

Je sais que des enthousiastes de quelques sectes médicales pourront me torturer et me dénaturer même, peut-être, selon leurs idées préconçues, mais cela m'est égal, et je puis, sans craindre leurs reproches et leur critique, le rendre populaire en le propageant parmi le peuple, qui ignore entièrement comment et pourquoi il veut fumer.

Quant aux conseils d'hygiène que je viens dicter ici, il ne m'est point déraisonnable de croire que cet opuscule passera sous ses yeux sans suffrages ; et sans doute je le verrai vieillir sans perdre de son application à la classe ouvrière, qui, dans toutes circonstances, est souvent et presque toujours le grand maître et le grand juge en toutes choses.

Toujours préoccupés que nous sommes par de vaines théories médicales qu'un jour voit naître et mourir, nous étudions moins les propriétés salutaires des plantes, croyant toujours aux vertus spécifiques de ces mêmes plantes, décrites sans preuves dans beaucoup de livres ; et grâce à notre apathie à vérifier la vérité des notions que nos pères nous ont transmises, loin d'ajouter foi à leurs découvertes, nous allons jusqu'à les accuser d'ignorance, parce que les résultats que nous obtenons (résultats qui sont de notre part le fruit d'une observation éphémère et souvent

mal faite) ne concordent pas avec ceux qu'ils ont enregistrés après un examen prolongé et consciencieux, après un travail, une patience que l'on ne rencontre plus dans ce siècle, où les hommes sont peut-être trop enthousiastes de ce qu'ils croient inventer.

Le médecin devrait toujours être ce que la médecine lui prescrit : homme de science et observateur ! Toutes les théories du monde, toutes les hypothèses les plus ingénieuses ne devraient-elles pas tomber ou se courber devant les faits.

Oui, certes, je le répète, c'est dans les observations authentiques que l'on doit aller puiser ses inspirations. Que m'importe, à moi, pour le fumeur à qui je m'adresse, ou pour le malade que je vais guérir, toutes les théories plus ou moins ingénieuses de RASORRI, de BROWN et de BROUSSET ! Toutes ces théories s'éclipsent autour du seul foyer de lumière qui existe dans l'art de guérir, *et ce seul foyer est le soleil de l'observation*. Combien de fois n'a-t-on pas vu BROUSSET prêcher dans le désert ; j'ai suivi l'un de ses cours, et de quatre-vingts élèves qui y assistaient au commencement, nous n'étions plus, vers la fin, que trois ou quatre ; dans les premières leçons on se ruait pour entendre la parole du maître, pourquoi donc quelques mois plus tard arrivait cette désertion ? c'est que l'observation qui juge toujours dans les derniers moments cassait déjà l'arrêt de la théorie. Le système n'est

rien en médecine, quand notre expérience n'a pas prononcé sur l'efficacité de la médication qu'elle prescrit ; il ne manque à cela qu'une observation, soutenue de notre part, sur les effets des agents thérapeutiques dont l'antiquité, plus observatrice que nous, nous a constaté les effets.

Le précepte quelquefois se grave irrévocablement dans la mémoire, mais c'est grâce à l'originalité de l'expression.

Puisse cet ouvrage être de quelque utilité !
Puisse-t-il populariser quelques vérités hygiéniques qu'il n'est pas permis d'ignorer, mais que notre incurie pour tout ce qui regarde notre santé laisse souvent dormir dans les volumes, peut-être trop savants, où la science les enseigne.



TRAITÉ DES FUMEURS.

DU TABAC.

Il n'est pas de trésor, de biens, sans la santé ;
Elle vaut mieux parfois que l'immortalité :
Heureux qui la possède ! Heureux qui, toujours sage ,
Par des soins éclairés , en conserve l'usage.

Le *nicotiana tabacum* est de la famille des solanées (*pentendrie monoginie*). C'est une plante annuelle, originaire du Nouveau-Monde. Elle nous fut apportée au commencement du seizième siècle, vers la fin sa culture était propagée presque sur toute la surface du globe. C'est particulièrement dans les pays chauds et tempérés qu'elle fit plus de progrès.

La tige du tabac est haute habituellement de un mètre à deux, elle est droite, rameuse, cylindrique, pubescente et visqueuse.

Ses feuilles sont alternes, très-grandes, ovales, pubescentes sur leur nervure ; elles sont sessiles, rétrécies à leur base, très-aiguës, un peu visqueuses ; leur couleur est d'un vert foncé, mais plus pâle en dessous

qu'en dessus; la longueur de ces feuilles varie de trente à trente-cinq centimètres et leur largeur de huit à douze.

Les fleurs sont très-longues et de couleur rose, elles sont à coroles infundibuliformes et paniculées au sommet de la tige et de ses ramifications.

Toute cette plante, mais les feuilles particulièrement, exhalent une odeur vireuse et fort désagréable, qui devient très-pénétrante par sa dessiccation. Sa saveur est très-âcre et amère, elle irrite au plus haut degré la membrane muqueuse, elle agit fortement sur les glandes salivaires et détermine sur elles une sécrétion abondante de salive.

Cette plante ainsi desséchée, réduite en poudre à priser, ou employée comme substance à fumer ou à mâcher (vulgairement chiquer), était jadis chez nous de pure fantaisie; elle est aujourd'hui, pour certaines personnes, un besoin, pour d'autres une habitude que je qualifierai toujours de vicieuse.

L'usage de cette plante est tellement répandu en France, que le monopole de la vente du tabac est l'impôt indirect dont le produit rapportait au gouvernement, en 1825, de trente-cinq à quarante millions de francs par année; ce chiffre s'élève maintenant à plus de cent vingt-cinq millions. Il résulte donc de ce monopole que nous n'avons et ne pouvons avoir, en France, qu'un tabac de médiocre qualité, car rien ne stimule les planteurs et les préparateurs comme la concurrence commerciale. Il faut aussi le dire, le sol et le climat influent beaucoup sur les qualités du tabac de manière à en faire distinguer de plusieurs sortes ou plusieurs variétés, selon le pays où cette plante est cultivée.

C'est en 1729 que l'on commença à imposer 1^f,50 par livre sur le *pétun*, le tabac alors s'appelait ainsi.

Par exemple, les tabacs de Virginie, de la Havane et du Levant, ont des qualités très-différentes; on en cultive de plusieurs autres espèces, pour des usages économiques.

1° Le *nicotiana rustica*, tabac du Mexique ou tabac femelle, est la première espèce que l'on a cultivée en Europe, ses feuilles sont longues, ovales, obtuses, cordiformes, très-épaisses et glutineuses.

2° Le *nicotiana panicula*, tabac d'Asie ou tabac de Vérité, a les feuilles pétiolées, cordiformes, aiguës; elles sont pubescentes et blanchâtres.

Nous en avons encore de plusieurs espèces, sous différentes dénominations, mais qui ne sont pas en usage en France. Tous les Persans en général cultivent cette plante; on en trouve la meilleure espèce dans la Susiane, à Hamadan, dans la Caramanie déserte et vers le sein Persique.

De rapporter ici l'histoire de tous les tabacs; d'après les noms des pays où on les cultive, serait m'éloigner du sujet de l'ouvrage que je me suis proposé de décrire; il me suffira seulement de dire, en passant, que la France est sans contredit le pays où l'on fume le tabac de la qualité la plus inférieure; car celui qui est livré au commerce, vient de la Flandre, de la Hollande, de l'Alsace, du Palatinat, et une grande partie de la Pologne. On en tirait beaucoup de la Picardie, mais les contrariétés que les cultivateurs de ces contrées éprouvaient de la part de la régie, ont fait cesser ces derniers de se livrer à la culture de cette plante.

Il y a quelques années on la cultivait encore dans

une partie de la Normandie ; toutes les terres situées près du Pont-de-l'Arche en étaient constamment plantées ; Verton , Montauban , Tonneins , Lérac , et toute la Guyenne en général , avaient aussi leur culture du tabac ; mais les investigations du fisc , toujours ennuyeux , et tracassier parfois , ont forcé ces pays à cesser tout-à-fait ce genre de plantation.

L'Allemagne n'est pas mieux partagée que la France , à cet égard , par rapport au climat ; mais au moins les classes aisées se procurent plus facilement qu'en France , les tabacs de choix , tant en quantité qu'en qualité , parce que le droit perçu dans ces contrées sur la vente des tabacs , égale celui des autres marchandises ou autres productions du pays.

Les tabacs les plus recherchés , et consommés en grande quantité chez toutes les puissances étrangères , sont ceux du Brésil , du Mexique et du nord de l'Amérique.

Si le tabac livré au commerce par la régie , était débité par les marchands , tel qu'il est en sortant des fermes , il n'y aurait qu'une demi-plainte à adresser au gouvernement , en raison du prix énorme auquel il le vend , et de sa qualité inférieure ; mais c'est que la plus grande partie des débitants , encouragés par l'appât du gain , le mélangent avec quelques feuilles desséchées qu'ils arrosent d'une dissolution de sel marin , afin qu'il soit plus pénétrant et plus mordant (très-fort , comme disent les fumeurs) , et afin aussi d'en augmenter la pesanteur.

Quelques-uns d'entre eux , pour arriver au même but , l'humectent avec une dissolution d'eau de chaux vive et de sel ammoniaque. D'autres enfin l'exposent sur des claies d'osier , ou dans des tamis de crin aux

émanations des fosses d'aisances. Toutes ces sophistications ne sont propres qu'à en diminuer la qualité et sont autant de pertes pour le fisc.

Combien de fois n'ai-je pas entendu des fumeurs, dont le tabac en combustion leur piquait la langue et la muqueuse de la bouche (ou pour mieux m'expliquer, produisait l'effet du poivre), dire : Quel bon tabac, qu'il est fort. Hé bien, cette force, ce montant ne provenaient que de la falsification dont on s'était servi pour obtenir ce résultat.

J'ai dit plus haut que le tabac était originaire d'Amérique. Vers 1510 ou 1512, lorsque les Espagnols abordèrent au Mexique, ils le trouvèrent déjà en usage depuis longtemps, parmi les habitants de ces contrées; mais ceux-ci l'employaient seulement comme médicament énergique et stupéfiant. Les prêtres particulièrement s'en servaient dans certaines circonstances, lorsque, par exemple, ils voulaient paraître inspirés : alors ils en allumaient dans des sébiles faites pour cet usage, et ils en respiraient la fumée, qui les jetait dans une sorte d'excitation mentale, toute favorable à leurs impostures.

Chez ces différents peuples, le tabac était désigné sous le nom de *pétun*.

Ce sont les Espagnols qui l'observèrent les premiers dans l'Amérique méridionale, dans l'une des Antilles appelée Tabago, c'est alors qu'ils lui donnèrent le nom de ce pays situé dans la Floride, et ce n'est que vers 1520 qu'ils l'importèrent dans leur patrie.

Vers 1560, Nicot, alors ambassadeur de France en Portugal, en apporta une certaine quantité en poudre, dont il fit présent à la reine CATHERINE DE MÉDICIS, ce qui lui fit donner le nom de *poudre de*

la reine, et il fut longtemps en France connu sous ce nom.

Bientôt après, son usage devint universel et se répandit chez tous les peuples de la terre, mais plus particulièrement chez les orientaux, qui l'adoptèrent avec une telle passion, qu'un des princes de Perse de cette époque, fit défendre à tous ses sujets de priser du tabac, sous peine de mort ; et fit sur l'instant couper le nez tout entier à ceux qui en avaient prisé.

Si quelques recueils académiques contiennent des observations ridicules à la louange du tabac, ce sont assurément les mémoires des curieux de la nature ; mais on n'est pas plus satisfait de celles qu'on trouve dans la plupart des auteurs qui ont parlé de l'usage de cette plante ; et parmi ces auteurs, il y en a qui sont allés jusqu'à l'absurdité. M. PAULI, par exemple, nous assure que le tabac qu'on use en fumée, rend le cerveau noir. M. BORANI, dans une lettre qu'il écrit à Barthelain, lui dit qu'une personne s'était tellement desséché le cerveau à force de prendre du tabac, qu'après sa mort, on ne lui trouva dans la tête qu'un grumeau noir, composé de membranes. Il faut aussi dire que, dans le temps de tous ces écrits, le tabac avait allumé une guerre civile entre tous les médecins, pour ou contre son usage, et qu'ils employaient sans scrupules le vrai et le faux pour faire triompher leur parti.

JACQUES I^{er}, roi d'Angleterre, força le pape PAUL I^{er} à lancer les foudres du Vatican, contre ceux de ses sujets qui prisaient ou qui fumaient du tabac. Mais cette défense n'a abouti qu'à faire rechercher avec plus d'ardeur cette substance, qui, par elle-même, n'offre qu'un attrait négatif, car ce n'est vraiment pas la lé-

gère excitation produite par cette poudre puante, ou par celle mise en combustion, que l'on peut éprouver un plaisir réel. C'est plutôt à vrai dire une jouissance toute particulière, de celles que crée l'habitude, que l'on ne savoure pas avec délices, mais dont l'impérieux besoin se fait sentir dès qu'on en est privé.

Sous CATHERINE I^{re}, czarine de Russie, tous les princes de cet empire faisaient périr, sous le knout et le bâton, tous ceux de leurs sujets qui mâchaient du tabac.

Le grand-duc de Moscovie, MICHEL FÉDÉROWITS, voyant que la capitale de ses états, dont les maisons étaient bâties toutes de bois, avaient été presque entièrement consumées par un incendie, dont l'imprudence des fumeurs qui s'endormaient la pipe à la bouche, fut la cause, fit défendre l'entrée et l'usage du tabac dans ses états, sous peine de mort et de la confiscation de tous les biens de ceux qui auraient fumé.

AMURATH IV, empereur des Turcs, et SCACH-SOPHI, roi de Perse, firent les mêmes défenses dans leurs empires et sous les mêmes peines.

Les monarques d'Occident, plus rusés politiques, chargèrent de droits exorbitants l'entrée du tabac dans leur royaume; et ils laissèrent établir cet usage qui s'est bientôt changé en nécessité.

Considéré comme médicament, le tabac sans doute est doué de propriétés énergiques, mais en poudre c'est un sternutatoire dont l'emploi est souvent très-avantageux.

Sa fumée est aussi d'une grande utilité, quand on l'administre dans l'asphyxie par submersion; en insufflant dans les voies aériennes du noyé, elle déter-

★

mine de l'irritation en contractant fortement le diaphragme qui force la respiration à revenir.

Prise en décoction, c'est une substance vénéneuse qui agit de la même manière que les poisons narcotico-âcres ; elle est employée avec succès comme médicament externe, dans les cas d'apoplexie, de tétanos traumatiques, ou d'autres affections dépendantes du système nerveux. On doit pourtant l'employer avec beaucoup de prudence, quoi qu'extérieurement. Qu'il mé soit permis, en passant, de tracer en vers le tabac à priser :

Priseur qui me lisez, je voudrais bien vous plaire ;
En ne vous prisant pas, je crains votre colère ;
Mais de grâce, à quoi bon, mes amis, pardonnez,
La poudre dégoûtante introduite en vos nez !
C'est pour votre santé que vous prisez peut-être,
En ce cas le tabac est prescrit et doit l'être.
Est-ce par propreté ? L'haleine d'un priseur,
Son nez souvent noirci, font soulever le cœur.
C'est par désœuvrement que d'abord chacun prise,
Et puis, lorsqu'une fois l'habitude en est prise,
On ne peut s'arrêter : des gens que je connais
Se privent de dîner, mais de priser..... jamais.
On dit que le tabac peut dissiper la bile,
Que la sensation qu'il produit est utile ;
On dit qu'il agrandit le cercle du plaisir,
C'est plutôt le besoin qu'il ne fait qu'agrandir.

D^r.

Le tabac à fumer, préparé, est beaucoup plus âcre que les feuilles simplement desséchées ; je suis assez porté à croire, comme l'ont dit certains écrivains, que le tabac contient un principe analogue à celui de la stramoine et d'autres *solanées*. Pour plus de sûreté il vaut mieux, en médecine, n'employer que des feuilles de tabac frais.

Dans cet état, l'herboriste ou le pharmacien ne peuvent le substituer à d'autres plantes, soit par mégarde ou par ignorance.

Ces feuilles, employées fraîches, ont une propriété plus spécifique et moins dangereuse que lorsqu'elles ont subi dans la dessiccation une fermentation qui fait varier leur principe constituant.

La décoction du tabac a longtemps été employée pour le traitement de la gale dans différents hôpitaux de Paris.

CULTURE DU TABAC.

La culture de cette plante demande une terre grasse, forte, unie et profonde, qui ne soit pas assujettie aux inondations ; il faut autant que possible que ces terres soient neuves ; elles sont à cet effet plus propres que celles qui ont déjà servi.

Après avoir choisi et préparé le terrain, on mêle la graine du tabac avec six fois autant de cendre et de sable, puis on la sème de la même manière que les autres plantes.

Quand cette plante a 6 centimètres d'élévation hors de terre, il faut alors commencer à sarcler, puis, quelques temps après, on partage un autre terrain en sillons distancés de 65 centimètres en 65 centimètres et parallèles ; dans ces sillons on enfonce un piquet de bois de 10 à 15 centimètres de profondeur, puis on descend dans ce trou une tige de cette plante contre laquelle on rapporte la terre écartée ; on répète cette opération d'un mètre de distance environ, de manière à former le quinconce. Il faut que cette plante ait au moins six feuilles pour être

transplantée; il faut aussi choisir le temps pluvieux ou humide, le temps sec étant contraire à cette opération.

Un champ de cent pas carrés doit contenir environ dix mille plantes, lesquelles entretenues attentivement peuvent rendre quatre mille kilogrammes pesant de tabac.

Lorsque ces plantes sont arrivées à la hauteur d'un mètre environ, les fleurs alors commencent à paraître; en cet état, on coupe le sommet de chaque tige pour l'empêcher de croître et de fleurir, et en même temps on arrache les feuilles les plus basses comme étant disposées à se pourrir en terre; on ôte également celles qui sont piquées de vers ou celles qui ont quelques dispositions à se gâter; dans cet état, les plantes ainsi arrêtées dans leur cours jusqu'à leur parfaite maturité rapportent une quantité de tabac infiniment meilleur. On visite ces mêmes plantes au moins trois fois par semaine, afin de couper les rejetons qui naissent sur la longueur de la tige.

Le tabac est ordinairement quatre mois en terre; on reconnaît sa maturité lorsque les feuilles commencent à changer de couleur et s'inclinent vers la terre; l'odeur qu'elles concentrent se fortifie, s'augmente et se répand au loin. Lorsque, dans cet état, on parvient à ployer les feuilles sans les casser, elles sont alors bonnes à couper.

Il faut, pour cette opération, choisir un temps sec et attendre que le soleil ait desséché l'humidité matinale et que la rosée soit totalement disparue, alors on coupe les plantes par le pied, à deux centimètres environ au-dessus de la surface de la terre; on laisse les plantes ainsi coupées auprès de leur souche le reste du jour, on les retourne, pendant ce temps, deux

ou trois fois afin que le soleil les échauffe également de tous côtés, puis on les rentre avant que le soleil ne soit couché. On les transporte à l'instant dans les caves ou sueries afin de leur donner la fermentation nécessaire à la sécrétion.

Dès que le tabac a été apporté sur des civières dans la suerie, on le fait rafraîchir en étendant sur les planches des lits de trois plantes couchées l'une sur l'autre.

Quand il est ainsi rafraîchi environ douze heures, on passe dans le pied de chaque plante une petite brochette de bois façonnée en crochet, afin de la suspendre à des gaulettes, ainsi accrochées en pente et de manière à ce qu'elles ne se touchent pas; on les laisse ainsi suspendues jusqu'à ce qu'elles soient entièrement sèches; lorsque cela est fait, on profite du premier temps humide pour être plus à l'aise de les manipuler sans les briser. On détache alors les feuilles de la tige, on en forme des manques composées de dix à douze feuilles, que l'on lie avec une autre feuille; quand elles sont tout-à-fait privées d'humidité, on les presse et on les met en boucaut.

Le tabac de Virginie exige beaucoup plus de soin que le tabac ordinaire, chaque manque est composée de six feuilles.

Quant aux merrains des boucauts, ils sont habituellement faits de chêne blanc, et ont un mètre cinquante centimètres de hauteur et un mètre de largeur, ils contiennent habituellement 300 kilogrammes de tabac pressés par l'homme.

Telle est la culture du tabac que les fermiers de France achètent aux anglais pour environ quarante millions de francs par an.

ANALYSE DU TABAC.

Plusieurs chimistes distingués ont successivement publié différentes analyses de cette plante ; celle qui m'a paru la plus exacte, est celle que M. VAUQUELIN publia dans les Annales de chimie et dans les Bulletins de pharmacie, en janvier 1827.

Ce chimiste distingué a opéré sur plusieurs espèces de tabacs, mais celle sur laquelle il s'est attaché plus spécialement (le *nicotiana tabacum*) est le tabac employé presque par toute la France. Il a trouvé dans l'analyse chimique du tabac, une grande quantité d'albumine, une matière rouge, dont la nature est peu connue, un principe volatil, incolore et âcre, qui est la source de ses propriétés vénéneuses, de la chlorophylle, du ligneux, de l'acide acétique, du nitrate et de l'hydrochlorate de potasse, de l'hydrochlorate d'ammoniaque et du phosphate de chaux, de l'oxide de fer, et de la silice. Joint à tout ces principes, le tabac à priser contient encore du sel, de la chaux et autres substances que les marchands y ajoutent avec d'autres liquides pour lui donner, comme je l'ai déjà dit *du montant et de la force*.

L'huile qu'on obtient de cette plante par la distillation, est tellement vénéneuse, qu'une seule goutte posée sur la langue d'un chien le fait tomber mort à l'instant même.

Une seconde analyse faite par le même chimiste, avec le tabac préparé par la fermentation, pour comparer celle provenant des feuilles naturelles, a amené, outre les matières que je viens de décrire, du carbonate d'ammoniaque, de l'hydrochlorate de chaux

carbonatée, que l'on ajoute ordinairement au tabac pour lui donner du montant.

Sous quelque forme et de quelque manière que le tabac soit mis en contact avec l'organisme, il produit un effet irritant des plus prononcés ; aussi les hommes occupés à la préparation de cette plante sont continuellement incommodés par les seules émanations auxquelles ils sont exposés.

Ces ouvriers sont sujets aux coliques et au dévoiement, à la dysenterie, à l'asthme, à des maladies aiguës ou chroniques de poitrine, et particulièrement au vertige, aux maux de tête et au tremblement involontaire des membres. Ils ont peu d'appétit, l'état d'irritation habituelle des divers tissus organiques se dénote, chez beaucoup d'entre eux, par la maigreur, par la décoloration des traits du visage, par une teinte jaune et terreuse de la peau.

Lorsqu'on l'applique sur une membrane muqueuse extérieure, telle que celle du nez, de la bouche ou de l'œil, le tabac fait naître à l'instant même un sentiment de titillation et de picotement suivi d'une sécrétion plus abondante, non-seulement des follicules muqueux, mais encore des glandes voisines, à moins que ces parties ne soient accoutumées à son action par un long usage.

La seule exposition aux vapeurs qui s'élèvent quand on le brûle suffit pour provoquer ces effets, auxquels se joignent très souvent des nausées et des vomissements, une violente céphalalgie, des vertiges et le trouble de la vue.

Ces derniers résultats s'observent surtout lorsqu'il a pénétré en substance dans les voies digestives ; si la dose est un peu forte, ou le sujet très-irritable, il

détermine encore des coliques violentes, des déjections alevines abondantes, souvent même teintes de sang, ou bien une sécrétion douloureuse d'urine, des sueurs copieuses et des convulsions, le conex, l'apoplexie, etc.

Les expériences de MM. de BRODIE, MACARTNEZ et ORFILA, prouvent que le tabac sous la forme de poudre, de décoction ou de vapeurs, donne lieu aux mêmes accidents, chez les animaux comme chez l'homme, soit qu'on l'introduise dans l'estomac, dans le rectum, le tissu cellulaire ou les veines, soit qu'on l'applique sur la peau ou toute autre surface dénudée.

Malgré son action violente sur l'économie animale, il n'y a pas en France une substance dont l'usage ne soit plus généralement répandu. Plus des trois quarts des habitants de la terre fument. Le nombre de ceux qui prisent est immense, un quart à peu près le mâchent (chiquent); il y a des pays où les femmes fument autant que les hommes; en Orient, par exemple, jeunes et vieux, hommes et femmes, tous fument. Dans la Normandie, dans la Flandre, et dans le nord de la France en général, les trois cinquièmes environ fument.

Je laisserai quelques censeurs moroses, condamner des jouissances qu'ils ignorent et qu'ils ne comprennent pas, chercher à les flétrir par des airs de dédain ou proposer gravement des mesures impraticables pour en priver ceux qui les estiment.

L'habitude de fumer est vicieuse sans doute, mais de combien d'autres besoins factices ne peut-on pas en dire autant.

Je conçois facilement qu'une stimulation habituelle des membranes muqueuses, pituitaires et buccales ne soit pas sans influence sur le reste de l'économie; mais, restreinte dans de justes bornes, elle n'est pas

aussi nuisible qu'on l'a prétendu, elle est souvent même avantageuse, en établissant une sorte de dérivation qui préserve les membranes muqueuses internes, de l'action des causes morbifiques, ou du moins elle affaiblit l'action de ces dernières sur elle, car c'est à cela qu'il faut en partie attribuer l'action préservative attribuée elle-même au tabac dans les épidémies.

Le tabac était à peine connu en France il y a moins d'un siècle; ce ne fut que sous Louis XIII que l'on commença à y fumer. Les Français, toujours jaloux de vaincre les difficultés, n'eurent pas plutôt connaissance de cette manière d'employer le tabac, qu'ils en firent aussitôt l'objet d'une véritable mode. A ce goût, d'abord passager, succéda l'usage inconsidéré, puis après un besoin factice qui tourna bientôt en abus.

Une singulière particularité prouve combien la force de l'ascendant exerce l'habitude de fumer du tabac, dès que cette manière de l'user fut connue; c'est que sous le règne de Louis XIV on distribuait du tabac aux troupes, malgré les récriminations tonnantes du médecin du roi (*le docteur Fagon*), qui ne laissait échapper aucune occasion de déclamer contre le tabac, chaque fois qu'il s'en présentait une.

Ce qui vient à l'appui de cette justification contrariant les conseils des premiers ministres de cette époque pour le gouvernement, c'est que la France, sous Louis XIV, se trouva toujours dans les circonstances où l'expérience prouva de suite que l'habitude de fumer pouvait être utile aux troupes, autorisaient par conséquent une sorte d'exception aux vues générales, sur lesquelles les adversaires du tabac établissaient leur raisonnement.

La France, à cette époque, avait une marine imposante et faisait la guerre dans beaucoup de pays marécageux : le ministre des finances de cette même époque, pendant le temps que dura la conquête de la Hollande, mettait plus de soins à approvisionner les troupes de tabac que de vivres ; et il était alors de très-bon goût et d'excellent ton de paraître à la cour avec un cigarre à la bouche.

Avant M. de LOUVOIS, JEAN-BART ne se présentait jamais à la cour sans avoir sa pipe allumée à la bouche.

Sous le règne suivant, on mit plus de recherche à colorer les mœurs de cette époque, d'une galanterie affectée qui modéra l'abus du tabac à fumer ; mais de ce temps-là, comme toujours, la guerre suscita et en propagea l'habitude, et ce ne fut pour lors qu'une modération momentanée, car la France était en guerre avec l'Allemagne (pays modèle dans l'art de fumer).

Le petit nombre de soldats qui n'avaient pas encore contracté l'habitude de fumer, mirent le pied dans ces pays marécageux, et suivirent alors l'exemple de leurs camarades, au point que, pendant plus de vingt ans que dura la guerre, on ne comptait pas cinquante hommes par régiment qui ne regardassent *leur pipe* comme la partie la plus essentielle de l'équipement militaire. Il y en avait même à cette époque qui préféraient une vieille pipe grasse et brûlée (terme vulgaire, culottée) au plus bel ornement de la société, à une femme enfin. Ceux-là mêmes poussaient le fanatisme ridicule jusqu'à se battre en duel pour une pipe qu'on leur avait cassée. Il y en avait d'autres qui, dans le moment des plus grandes fatigues, attachaient plus de prix à une once de tabac qu'à une livre de pain.

L'habitude de fumer ne fut pas le partage exclusif des soldats, la fortune et la naissance, *conditions essentielles de l'avancement*, n'étaient alors que les moyens accessoires, le principal était le bivouac, car les officiers qui aussi avaient été soldats, conservaient, même dans les grades les plus élevés de l'armée, une habitude qu'ils avaient contractée en commençant leur carrière militaire.

Aujourd'hui les causes ont cessé, mais l'effet en subsiste toujours; car on compte encore maintenant autant de fumeurs qu'à l'époque où l'effectif de l'armée était de huit cent mille hommes. Par la simple raison que les soldats quittant leur drapeau pour rentrer dans la vie civile, trouvaient, dans l'habitude de fumer, les moyens d'adoucir les peines d'un état insolite, ou l'occasion de savourer encore des idées dont la vue seule de la pipe rappelaient un souvenir.

Il y eut un très-petit nombre qui renoncèrent à l'habitude de fumer, mais ce fut en partie cette classe de jeunes gens qui, élevés et se revêtant des formes de la société, furent forcés tout-à-coup de renoncer à un état qui leur avait offert d'abord tant de charmes, pour rentrer ensuite dans le monde, malgré l'habitude déjà prise de la fréquentation des camps.

Si, des causes qui ont propagé et qui entretiennent encore l'habitude de fumer du tabac, je passe aux effets que produit cette substance, je ne pourrai me défendre d'un sentiment de surprise en pensant à la rapidité avec laquelle l'usage de fumer s'est répandu, et l'impression première que produit dans la bouche la fumée du tabac.

Si j'interroge les fumeurs, tous ceux qui sont inaccessibles aux préjugés et capables d'analyser la nature

des sensations qu'ils éprouvent, j'avouerais avec vérité que le plaisir de fumer n'est qu'un plaisir négatif, un plaisir qui n'est moins que la sensation reçue en elle-même, plutôt que le mal éprouvé d'avoir voulu se soustraire à une habitude que l'on n'obtient pas sans un peu de courage.

Je suis loin de vouloir prétendre à empêcher les jeunes gens de fumer, ce qui serait de ma part aussi déplacé qu'inutile; je veux seulement faire briller ici une vérité incontestable, c'est que l'envie de surmonter la difficulté et le dégoût que l'on éprouve à prendre cette habitude, a plus de part dans la détermination d'un fumeur que les recherches d'un véritable plaisir; puis vient l'amour-propre, le plus puissant mobile de l'homme, c'est de faire comme les autres, de se mettre à la mode.

L'action de fumer n'est autre qu'un mouvement de succion par lequel on aspire la fumée du tabac, mis en combustion dans un pot ou cornue, formé d'une matière quelconque et attaché au bout d'un tube plus ou moins long. Cet appareil se nomme pipe; appareil que je décrirai bientôt.

Pendant cette combustion, la fumée qui s'échappe de la partie supérieure du tabac contenu dans la cornue en passant sur la partie inférieure ou celle contenue dans le fond de cette même cornue, y dépose un liquide que l'on appelle *huile empyreumatique* très-corrosive. Cette huile est formée par l'acide *pyroligneux* que produisent toutes les substances végétales mises en combustion.

Parmi les personnes qui ont décrit les effets du tabac sur l'économie animale, quelques-unes ont attribué la partie irritante de cette substance à l'huile

empyreumatique. Cette huile possède une propriété délétère tellement active, comme je l'ai déjà dit plus haut, qu'une goûte, mise sur la langue d'un chien ou d'un chat, ou introduite dans le rectum, le fait tomber mort, instantanément il est vrai; mais ces personnes se sont trompées en saisissant cette occasion comme une arme propre à combattre les fumeurs, car cette huile n'arrive presque jamais à la bouche du fumeur; elle s'arrête toujours sur les parois du tube.

Dans le cigare, elle est absorbée par l'air libre qui environne de toute part les parties sur lesquelles elle se forme.

Il n'y a de vraiment irritant pour la bouche que le principe volatil, âcre et incolore, constaté par l'analyse chimique du savant professeur VAUQUELIN.

Le premier effet que l'on éprouve par la présence de la fumée, lorsqu'elle arrive dans la bouche, est un sentiment d'âcreté et un picotement très-vif ressenti par la muqueuse dont cette cavité est pourvue, qui bientôt l'excite, en irritant un peu, les glandes salivaires. Ces dernières alors laissent échapper une grande abondance de salive.

Les premières fois, il survient des nausées, des envies de vomir, un mal de gorge, souvent même un violent mal de tête presque toujours suivi d'un sentiment ou d'un commencement d'ivresse, que l'habitude transforme bientôt en agrément.

Il y a certains individus contre lesquels cette habitude n'a rien pu obtenir de ces effets locaux, d'autant plus prononcés qu'ils se renouvellent presque chaque fois qu'ils veulent recommencer à fumer.

L'effet le plus funeste, celui qui m'a inspiré ces

*

quelques pages, c'est l'altération, lente il est vrai, mais progressive, du système dentaire.

La fumée du tabac agit sur les dents très-défavorablement et de trois manières différentes.

La première, en déposant particulièrement sur la surface interne des dents, une partie du carbonate d'ammoniaque et de muriate de chaux contenue dans le tabac.

La seconde, c'est l'irritation qu'elle produit dans la bouche et par conséquent sur les dents.

La troisième, c'est la décomposition de l'émail qui recouvre les dents, par le changement de température qu'elle renouvelle à chaque instant, par la transition du froid au chaud, et *vice versa*.

Un de mes confrères, dentiste savant de Paris, a dit : « L'habitude de fumer *dépose encore une grande quantité de tartre sur les dents.* » Je n'accuserai pas mon confrère d'avoir fait une erreur, mais il aurait dû donner au moins dans son ouvrage l'explication du dépôt de cette substance calcaire sur les dents, et en même temps l'analyse de ce tartre. Pour en faire la distinction d'avec celui qu'on rencontre sur les dents des personnes qui ne fument pas. Pour cette cause je dirai donc qu'il a omis beaucoup, non par ignorance, mais bien par distraction, car ce confrère a poussé très-loin notre branche de l'art de guérir ; il a donc omis par la raison qu'il n'a pas donné la manière de se préserver de cette substance nuisible, surtout chez les fumeurs qui font usage de pipes très-courtes (appelées vulgairement *brûle-gueule*), et de mauvais tabac.

Le tartre en général a une grande analogie avec les concrétions salivaires, sa couleur varie autant que sa consistance ; il présente tantôt une sorte de pulpe

granuleuse, tantôt une concretion calcaire très-dure, qui prend à son tour le nom d'enduit ou de limon plus ou moins dur. On le remarque sous différentes couleurs ; il est jaune, gris, verdâtre, blanc, rouge, ou tout-à-fait noir chez les fumeurs.

Toutes ces variétés de couleurs dépendent de la partie qu'il occupe, soit sur les dents ou sur les gencives. Il dépend aussi de l'état de santé ou de la profession du sujet.

Le tartre est toujours granuleux, il ne possède pas d'organisation régulière ; on peut avec vérité le comparer à la matière du CAL, matière qui sert à souder les os fracturés.

Analysée par plusieurs chimistes savants, cette substance n'a pas fourni les mêmes résultats d'analyse ; cela vient sans doute de ce que le tartre analysé avait été pris sur différents sujets et dans différentes contrées ; mais je suis aussi porté à croire qu'il y en a de diverses natures. Quoi qu'il en soit, il est incontestablement prouvé que le tartre ressemble aux os par la nature de sa base, mais très-différent par la matière animale qui en lie les parties, et cette matière peut être comparée au mucus. C'est du reste ce que l'on peut conclure d'après un rapport à la faculté de médecine de Paris, fait par MM. VAUQUELIN et LAUGIER, le 31 décembre 1825, ainsi conçu :

1° Cette matière, réduite en poudre fine, a perdu sept centièmes de son poids de matière animale par la dessiccation ;

2° Dissoute dans l'acide muriatique, elle a laissé treize centièmes de son poids de matière animale d'un blanc jaunâtre ;

3° Cette matière animale, soumise à l'action de

l'eau bouillante pendant au moins deux heures, n'a pas été dissoute, et la décoction réduite sous un très-petit volume, n'a pas donné la plus légère trace de gélatine. Ce résultat prouve que la matière animale n'est pas de même nature que celle qui existe dans les os ;

4° Le phosphate de chaux, précipité par l'ammoniaque de la dissolution muriatique, était jaunâtre après la dessiccation, ce qui annonce la présence d'une certaine quantité de matière organique. Ce phosphate a noirci quand on l'a fait chauffer dans un creuset fermé. Dans cet état, son poids représentait les soixante-six centièmes de tartre employé ;

5° Dans la liqueur dont le phosphate de chaux avait été séparé, nous avons mis de l'oscalate d'ammoniaque : le précipité par cette opération formait les douze centièmes du poids employé, et représentait environ neuf centièmes de carbonate de chaux ;

6° Les produits obtenus dans les opérations ci-dessus, ne représentaient pas exactement la quantité de matière soumise à l'analyse, nous avons fait évaporer le liquide dont le phosphate et le carbonate de chaux avaient été précipités, pour savoir s'il contenait encore quelques parties de matière animale. En effet, le muriate d'ammoniaque desséché et chauffé doucement dans un creuset de platine, est devenu noir ; et après s'être dissipé, il a laissé une matière brune, pesant trois centigrammes, qui ressemblait à de l'oxide de fer et du phosphate de magnésie ;

7° Un fragment de tartre exposé à une forte chaleur pendant une heure, est devenu parfaitement blanc jusqu'au centre, et a perdu 22,6 pour cent.

Or en retranchant de cette partie sept d'humidité,

nous aurons 15,6 pour la matière animale, en supposant que dans cette opération le carbonate de chaux n'ait pas été décomposé.

8° Une des dents que le tartre recouvrait ayant été parfaitement nettoyée, et chauffée ensuite jusqu'à ce qu'elle fût devenue blanche dans toutes ses parties, a perdu 33,2 pour cent. Ainsi, en supposant que cette dent contint la même quantité d'eau que le tartre, elle renfermait beaucoup plus de matière animale, puisque ce dernier ne contient que 15,6, et la dent 26,2 ; c'est sans doute là une des causes pour lesquelles les dents sont plus dures et ont plus de consistance et d'élasticité que le tartre qui les recouvre.

9° Quoique la petite quantité de tartre des dents sur lesquelles il nous a été permis d'opérer, nous laisse peu d'espoir d'y reconnaître la présence du phosphate de magnésie, cependant nous avons traité un gramme soixante-dix-sept centigrammes de cette matière, par l'acide sulfurique, de la manière que nous avons indiquée ailleurs, et nous avons obtenu 15 milligrammes de phosphate ammoniaco-magnésien : ce qui équivaut à un cent-dix-huitième.

Désirant aussi nous assurer si le tartre des dents ne contiendrait pas de l'acide urique, ou quelque urate, nous en avons traité une certaine quantité avec une solution de potasse, mais nous n'avons rien aperçu de pareil..... Maury.

D'après cette analyse, comme on peut le voir, le tartre en général est donc composé, 1° d'une matière animale, différente de celle qui est dans les os ; 2° d'une matière organique ; 3° de phosphate et de carbonate de chaux. Que celui que l'on rencontre chez les fumeurs a de plus une matière brune res-

semblant à de l'oxide de fer, et formée elle-même de fer et de phosphate de magnésie.

Le tartre sur les dents chez les personnes qui ne fument pas, se forme d'une partie du bol alimentaire, auquel vient se mêler la salive. Ce tartre, le plus ordinairement, ne s'attache aux dents que très-imparfaitement, il est très-friable, il se casse quelquefois de lui-même.

Tous les fluides qui humectent la bouche, joints à une sécrétion pathologique des gencives, viennent encore contribuer à sa formation.

Ce dépôt, d'abord mou, gluant et limoneux, se forme par couches qui se durcissent l'une après l'autre, comme une espèce de mastic. Il enveloppe ordinairement la base des dents, s'accumule dans les intervalles qui les séparent, il pénètre quelquefois même dans les racines, jusqu'au point de les détruire. Il est d'un jaune blanc, et quelquefois vert, d'autres fois gris. *Chez les fumeurs*, outre les parties que je viens de décrire, vient se mêler l'oxide de fer et le phosphate de magnésie dont j'ai parlé plus haut.

La fumée venant frapper sur ces couches limoneuses et gluantes, les cuit à la longue et les consolide contre la face interne des dents, au point que quelquefois les rugines (*espèce d'instrument propre au nettoyage des bouches*) se cassent et s'émoussent, lorsque l'on veut l'enlever.

Les dents les plus blanches, exposées au contact de la fumée, deviennent jaunes en très-peu de temps.

La formation du tartre a lieu chez tous les fumeurs, mais d'une manière différente, et en plus ou moins grande quantité. Cela dépend absolument du tempé-

rament et de la santé des individus, ou encore d'une cause particulière de la bouche. La nature des climats froids et humides influe beaucoup pour la formation de cette matière.

La fumée agit encore d'une manière toute particulière sur les conduits et les glandes salivaires qu'elle irrite assez fortement, en les forçant à sécréter une grande abondance de salive, qui est rejetée au dehors par quelques fumeurs ; mais la plus grande partie l'avale : cette sécrétion portée alors dans l'estomac en assez grande quantité, occasionne des malaises, des digestions difficiles.

Le changement brusque de température, la transition du froid au chaud, agissent tellement sur les dents, que sur mille dents des fumeurs, on en trouve neuf cent cinquante de fendues, et cela se conçoit : lorsque la fumée sortant de la cornue ou pipe, vient frapper contre les dents, elle est d'un degré de chaleur analogue à celle de la bouche : cela ne ferait rien aux dents, si, après avoir fumé, on laissait la bouche dans cet état de chaleur ; mais c'est que presque tous les fumeurs ont la mauvaise habitude, en fumant, de boire de la bière très-froide, ou autre liquide de même température ; alors, dans ce cas, il y a un refroidissement subit, l'émail qui recouvre les dents, très-friable du reste, est saisi instantanément ; il se casse toujours en longueur et de bas en haut ; puis la pipe est reprise, et remet de nouveau les dents dans le même calorique qu'elles avaient auparavant.

Cette manœuvre souvent répétée décompose cet émail, les dents, peu à peu se jaunissent par suite de l'infiltration de la fumée, à travers les fentes qu'elle

a occasionnées en y laissant une partie presque volatile de son acide pyroligneux.

Toutes les causes dont je viens de parler se rencontrent au plus haut degré chez presque tous les fumeurs, par suite de l'irritation continuelle de la membrane muqueuse buccale, qui est le principe de toutes les sécrétions extraordinaires.

Cette influence nuisible de la fumée de tabac sur les dents, et que n'atteste que trop l'observation journalière, semble, au premier abord, former un contraste marquant de la vertu que l'on suppose à cette fumée, de calmer pour un moment les douleurs de dents les plus intenses.

Un vieil aphorisme dit que ce qui guérit le mal ne peut en faire d'autre. Erreur complète ; car lorsqu'on réfléchit à la manière dont elle agit, on s'explique parfaitement cette vertu curatrice, qui consiste tout simplement à disséminer sur toute la membrane muqueuse de la bouche, l'inflammation dont la dent douloureuse est le siège ; elle épuise l'irritabilité de cette partie, en la portant de suite au point le plus élevé de son intensité.

Le plus souvent les fentes produites par la fumée de tabac sur les dents, se changent en carie, surtout dans les pays marécageux, et particulièrement chez ceux qui commencent à fumer très-jeunes. Les habitants des pays froids et humides, mais spécialement dans le Danemarck, dans la Hollande, la Norwége, la Suède et la Zélande, sont les plus exposés à ces sortes de caries.

L'action de fumer consiste tout simplement à faire parvenir dans la bouche, par un mouvement de suction, la fumée que produit la combustion lente du

tabac; mais on emploie pour cet usage différents procédés:

1° La pipe, 2° le cigare, 3° la cigarette. Dans le premier procédé (LA PIPE) la fumée, en se dégageant, est introduite dans la bouche au moyen d'un tuyau au bout duquel est un réceptacle dans lequel on met le tabac. Le second (LE CIGARE) est un paquet de tabac en feuilles, plus ou moins gros et long, et roulées sur elles-mêmes; le feu est mis d'un bout et aspiré de l'autre. La combustion alors se fait à l'air libre. Le troisième (LA CIGARETTE) consiste purement et simplement en un peu de tabac haché, mis dans un petit morceau de papier disposé à cet effet et roulé sur lui-même, afin de renfermer ce peu de tabac.

Il faut maintenant examiner les avantages et les inconvénients comparatifs de ces trois manières de fumer.

Si les étymologistes attachaient plus d'importance à la recherche de l'origine des noms des objets, d'autant plus que ces objets sont aujourd'hui d'un usage continuuel, j'aurais pu décrire sans aucun doute les données les plus exactes sur la dénomination de PIPE, donnée à l'appareil fumigatoire du tabac.

Quelques auteurs prétendent que le mot pipe provient du mouvement de succion, et que ce même mouvement de succion produit un léger bruit au moyen du claquement des lèvres, pour attirer la fumée du fond de la pipe (*piper*). Il y a des pays où ce mot est usité pour remplacer le mot *fumer*.

Quelques autres auteurs ont voulu le faire dériver de l'anglo-saxon, et n'ont à ce sujet rien négligé pour bien pénétrer le public de cette opinion:

Je suis plus porté à croire que le mot pipe vient de pipa ou pipas. Ces mots étaient familiers aux chrétiens du Bas-Empire, pour désigner un instrument composé d'un tube long d'environ quarante centimètres, au bout duquel était adapté un petit entonnoir recourbé sur lui-même : cet instrument servait aux grands-prêtres, pour pomper le vin contenu dans le calice.

Pipa ad sugendum sanguinem de calice (TAVEAU). Ce qui viendrait à l'appui de cette assertion, c'est qu'un prince, gendre de LOUIS LE DÉBONNAIRE, donna en mourant, et par testament, à sa paroisse, un pipa d'or du poids de trois onces, et il en légua deux autres en particulier au chapelain de la chapelle de son château, l'un était en or, du poids d'une once, et l'autre en argent, du poids de trois onces.

Ce sont les Portugais qui importèrent la pipe en Europe ; ces Portugais l'avaient trouvée en usage dans les Indes occidentales, contrées natales du tabac ; tous les peuples ne se conformèrent pas à son usage avec le même empressement. L'Allemagne est le pays qui l'adopta d'abord avec le plus d'acharnement ; il n'est pas un allemand qui n'ait chez lui deux ou trois pipes, au moins ; les riches en font l'objet d'un certain luxe ; mais ce pays n'est pas encore à comparer à la Turquie et à la Perse.

Différentes substances ont été mises à contribution pour la composition des pipes.

Lorsque l'habitude de fumer fut connue en France, on ne vit d'abord que de longs chalumeaux, terminés par un petit réchaud d'argent, que NICOT nous rapporta de Lisbonne. Mais les classes peu fortunées, pour se conformer à la mode, firent toutes les re-

cherches nécessaires pour fabriquer des pipes d'une matière moins recherchée que l'argent.

Ne considérant ici les pipes que sous le rapport de leur composition, je dirai qu'elles sont en général d'autant meilleures, qu'elles sont composées d'une matière douce, ou très-perspirable.

Aussitôt que ces pipes s'échauffent, elles absorbent l'huile empyreumatique qui se forme pendant la combustion, et dont la plus grande partie se dépose au fond du fourneau : la fumée s'en trouvant alors moins imprégnée, n'exerce pas sur la bouche une action aussi irritante, et altère par conséquent moins les organes essentiels que cette cavité renferme.

Je vais donner en passant la composition et la fabrication de quelques-unes des pipes les plus usitées en France, avant de passer aux conseils de celles que l'on doit choisir.



DE LA PIPE.

La rage de la pipe est vraiment effrayante ;
La coquette au salon , le soldat sous la tente ,
Le prêtre , l'artisan , le ministre du roi ,
Les enfants , les vieillards , tout fume autour de moi.
Le tabac cependant est au moins bien futile ,
Il prive l'estomac d'un dissolvant utile ;
Sans le suc salivaire on ne peut digérer ,
Et ce suc , le tabac le fait expectorer.
N'en fumez donc jamais ; l'estomac le repousse ;
Il nuit à l'appétit , le détruit ou l'é mouss e ;
Si l'habitude est prise au moins ne fumez pas ,
Comme les artésiens , au sortir des repas.
Il n'est pas de beauté dont la bouche soit laide ;
La bouche est , en amour , le levier d'Archimède ;
Comme on garde un trésor , il faut garder ses dents ,
Mais pour les nettoyer que vos soins soient prudents.
En détruisant l'émail dont la dent est couverte ,
De cet os précieux on peut hâter la perte ;
De brosses , de corps durs qu'on ne se serve pas ;
Nettoyez-vous la bouche après chaque repas.
Des gencives jamais que le sang ne ruissèle ;
Il faut qu'on fasse au tartre une guerre mortelle ,
Qu'à l'aide de la lime on l'attaque partout ;
Dans ce but le charbon est utile surtout.
Faites sauter la dent qu'envahit la carie ,
C'est un mouton gâté dans une bergerie.
Aux conseils du dentiste ayez souvent recours :
Si toujours il se vante , il ne ment pas toujours ;
Les dents que vous perdez , son art peut vous les rendre ;
Il singe la nature à souvent s'y méprendre.
Un râtelier qu'il pose est un bien précieux ;
Par lui souvent l'on platt et l'on digère mieux.

D^a.

★

DE LA PIPE ET DE SA FABRICATION

(ARTS PHYSIQUES).

L'usage de fumer le tabac est si répandu chez certaines nations, que l'art de façonner les pipes y est une branche d'industrie très-répandue. Les Hollandais, les Allemands, les Espagnols, les Turcs, les Persans, les Indiens, les Arabes, etc., ne peuvent s'abstenir de cette habitude, qui est un besoin impérieux pour eux ; et les Sauvages eux-mêmes passent presque tous leurs moments à se livrer à cet étrange plaisir. Les uns trouvent à fumer le tabac une sorte de jouissance ; d'autres croient que cette pratique est utile à leur santé ; mais on peut affirmer qu'en général les fumeurs y trouvent une ressource contre l'ennui et l'oisiveté, ou l'espèce de plaisir qui accompagne un besoin qu'on satisfait, plutôt qu'ils ne comptent sur l'usage du tabac comme un précieux secours d'hygiène. En effet, l'énorme déperdition de salive qu'ils font, l'espèce d'ivresse qui est fréquente après avoir fumé, la carie qui ronge les dents, etc., sont bien plus propres à nuire aux fonctions de l'estomac et du cerveau qu'à préserver de maladies. Il faut ajouter que la saleté des personnes livrées à l'habitude de la pipe, l'odeur répoussante de leurs vêtements et de leur haleine, devraient proscrire un plaisir qu'on n'achète qu'à un prix si élevé.

Quoi qu'il en soit, décrivons la manière dont on fabrique les pipes, non pas que nous ayons l'intention d'épuiser ce sujet. Ces instruments sont si variés dans leur forme et dans la matière dont on les compose,

qu'il est nécessaire de nous borner aux pipes dont l'usage est le plus fréquent. Commençons par les pipes de terre cuite.

C'est en Hollande que se font en grand, celles qui sont les plus communes et les plus usées; mais on en fabrique aussi dans un grand nombre d'autres lieux (à Dieppe, à Nenchâtel, en Alsace, etc.). Cette industrie exige si peu de ressources et d'appareils, qu'il suffit, pour l'exercer, de rencontrer près de soi une terre convenable.

Les pipes se font avec une terre argileuse, à grain fin et légèrement siliceuse; cette substance s'appelle *terre de pipe*; on l'emploie souvent dans les porcelains; on la corroye à l'eau, pour en ôter le gros sable et on fait une pâte semblable à celle de farine pour faire le pain. Un enfant en prend une boule sur un tas, et la roule en cylindre mince, sur une planche, avec la paume des mains; c'est ce qui formera le *tuyau*: il ajoute au bout une petite masse pour le *fourneau*. A mesure qu'il confectionne ces ébauches, il les ratige sur une tablette par douzaines et les passe ensuite à l'ouvrier.

La pipe s'achève à l'aide d'un moule en cuivre ou en fer, creusé d'un canal qui a la forme de tuyau et du fourneau, et ce canal s'ouvre en dehors par les deux extrémités. Le moule est formé de deux mâchoires qui sont creusées chacune d'une demi-forme; c'est-à-dire d'une demi-pipe coupée dans sa longueur. Ces mâchoires, en se posant l'une sur l'autre, forment des demi-sillons, pour laisser vide l'espace qu'occupera la pipe. Il y a de petites gougeons portés sur une face du moule; et entrant dans des trous pratiqués sur l'autre face juxtaposée, qui servent à

guides pour que les parties s'accolent comme il convient.

L'ouvrier tient une longue aiguille de fer, dont il a huilé le bout, et le pousse dans la pâte, selon la longueur du cylindre, pour creuser le tuyau ; il dirige cette aiguille en la sentant couler de la main gauche dans l'épaisseur. Cela fait, il pose la matière, ainsi apprêtée, dans le sillon d'une des mâchoire du moule, et laisse l'aiguille en place ; il superpose ensuite l'autre mâchoire et donne un petit coup pour les serrer ensemble ; enfin il serre le tout dans un étau. Avec un manche de fer huilé, il frappe quelques coups sur la matière qui occupe la partie du moule où est le fourneau, pour en écarter la pâte et y creuser un godet. Il a soin de regarder si la pointe de l'aiguille apparaît au fond ; car sans cela le tuyau ne communiquerait pas au fourneau, et serait bouché, ou bien l'aiguille ferait un trou à ce vase, ce qui serait un rebut.

Alors l'ouvrier retire le moule de l'étau, l'ouvre et en ôte la pipe, il coupe les rebarbes de la pâte, accourcit le tuyau et *répare* sa pièce. Il retire alors l'aiguille, et étend l'ouvrage sur une planche, où sont rangées ses pipes. S'il veut courber les tuyaux en S, comme il arrive quelquefois, c'est alors qu'il donne cette façon, en veillant à ce que le tuyau ne se bouche pas dans la courbure. Il ne reste plus qu'à donner un dernier coup au fourneau, pour régulariser le bord du godet, à sécher les pièces à l'ombre, puis à les mettre au four. Un feu vif, soutenu pendant vingt-quatre heures, achève la cuisson. Les pipes sont terminées ; on emballe et on livre à la consommation.

La grosse est de quinze douzaines au lieu de douze, à cause de la casse ; le prix est de $\frac{1}{4}$ à 5 francs,

plus ou moins. Un ouvrier et son aide peuvent faire cinq, grosses, ou neuf cents pipes environ, par jour.

Le moule est souvent creusé de quelques traits qui servent de marque au marchand et embellissent l'ouvrage. Le fourneau imite même certains bustes, des têtes d'animaux, et autres formes de fantaisie, sans causer beaucoup de frais, si ce n'est que la réparation exige un peu de soin et de temps. Il y en a qui ont un *talon* sous le fourneau ; d'autres, qu'on nomme *capotes* ou *capucines*, qui n'en ont pas. Les *crochets* ont l'axe du fourneau à angle droit sur le tuyau, mais le plus souvent on incline cet axe ; les *guinguettes* ont un fourneau très-petit ; les *anglaises* ont le talon peintu, etc. Toutes ces pipes sont légères, très-pou coûteuses, et recherchées des fumeurs, parce qu'ils trouvent que le goût du tabac s'y conserve plus pur. Comme on en casse beaucoup, il s'en fait une énorme consommation.

Le tabac, en se distillant dans le fourneau, laisse tomber une huile qui pénètre la matière de la pipe, l'enfume et lui donne une odeur et une saveur que les fumeurs recherchent : leur goût, blasé par l'habitude, aime l'acreté de ce jus fétide. Cependant il y a beaucoup de personnes qui rejettent les pipes ainsi bruniées par l'usage. Dans les pays où les fumeurs abondent, on leur offre une pipe et du tabac partout où ils vont ; les cafés et autres lieux publics en ont toujours de prêts à être employés, et une lampe sans cesse allumée donne à chacun le feu qui lui est nécessaire. Il est utile, dans tous les cas, de remettre ces pipes à neuf. A cet effet on les étend sur un gril qu'on place sur un fourneau de charbon allumé, sans

fumerons ; lorsqu'elles sont rougies, on les retire presque aussi belles que si elles n'avaient jamais servi : le feu a brûlé et vaporisé toutes les matières dont elles étaient souillées.

Le luxe des fumeurs a embelli les pipes, soit pour ce qui concerne la matière, soit relativement à la forme. Il y a des pipes en argent, en porcelaine, en corne, en cuir, en bois, etc., dont le fourneau est doublé de terre de pipe. Le travail de ces objets est assez délicat pour en élever beaucoup le prix. Tantôt on place au bout du tuyau une pièce d'AMBRE perforée, qu'on tient à la bouche ; tantôt le tuyau est long de plusieurs pieds et en roseau, pour que, dans ce long trajet, la fumée soit refroidie en arrivant à la bouche. Le plus ordinairement le tuyau de ces pipes est flexible. On entoure un cylindre d'un fil de fer très-fin, dont les circonvolutions se touchent, et on l'aplatit au marteau, de manière à boucher les petits vides intermédiaires. Le cylindre ôté, on habille le tuyau de fils en gomme élastique et en soie, on ajuste aux deux bouts des parties de tuyau en corne, creusées et faites au tour. L'un de ces bouts est mis entre les lèvres, l'autre entre à frottement dur dans un fourneau d'une matière quelconque ; celui-ci est ordinairement recouvert par une coquille en argent, or ou cuivre, qui s'ouvre et se ferme à charnière. On a imaginé de placer au fond du fourneau un disque de platine criblé, qui laisse passer la fumée et s'oppose à l'introduction du tabac et des cendres dans le tuyau. On nettoie ce crible, lorsqu'il est encrassé d'huile de tabac, en l'exposant à la flamme, pour le faire rougir.

De toutes les pipes, telles qu'on estime le plus et

qu'on paye souvent d'un haut prix, sont en **MAGNÉSITE**, appelée vulgairement *écume de mer*. Elles sont d'un usage universel en Turquie, et font une partie importante du luxe ottoman. Cette matière s'extrait d'un banc à **Kiltschik**, près de **Konieh**, en Anatolie, qui appartient à un couvent de derviches : elle est douce et grasse au toucher, et devient blanche et dure après qu'on l'a exposée au feu. On pétrit d'abord cette terre et on la façonne dans des moules, à peu près comme pour les pipes communes : on les expose au soleil pour les faire sécher, puis au feu, jusqu'à leur donner le rouge cerise, pour les durcir ; enfin, on les fait bouillir dans du lait, on les sèche de nouveau et on les polit à la **PRÊLE**. Quelquefois on les colore en les faisant cuire dans un bain contenant de l'oxide de fer, ou toute autre substance colorante.

A Constantinople, les potiers font des pipes rouges avec de la poudre de ciment tamisée, mêlée à une argile grasse qu'on a privée de sable par des lavages à grande eau. On travaille la matière, on la moule et on la cuit à l'ordinaire, puis on la polit avec du cuir et de la **SANGUINE**. Ces pipes se vendent à aussi bas prix que celles de terre, en France.

Nous jugeons qu'il serait inutile d'étendre davantage ces descriptions. La forme et la matière dont les pipes sont composées, sont en multitude infiniment variée, et ce sujet, à peu près inépuisable, ne pourrait être traité d'une manière complète que dans un ouvrage spécial.

F. R.

DU TSCHIBOUCK (PIPE TURQUE).

L'ensemble de cette pipe s'appelle tchibouck ; elle est composée : 1^o d'une tête de pipe en terre rouge, et quelquefois bleue (*nuance dont je viens de donner la composition*).

Les unes sont unies, guillochées, les autres plus riches, sont ornées d'arabesques dorées et même entièrement dorées.

2^o D'un tuyau dont la longueur varie de 80 centimètres jusqu'à environ 1 mètre 60 centimètres ; leur diamètre est de 2 à 3 centimètres. Ces tuyaux sont en bois ordinaire vernis, en cèdre, dont la plus grande quantité est cultivée en Perse pour cet usage ; enfin en bois de jasmin. Quelques-uns, surtout ceux dont se servent les femmes, sont garnis de satin et ornés de losanges et de glands d'or.

Les bouts, que l'on nomme dans ces pays bouquins, sont en os, en marbre presque transparent et tendre (*espèce de porphyre*), en ivoire ou en ambre (*succin*). Leur grosseur est en forme d'olive ou d'œuf, et varie depuis la grosseur de ce fruit jusqu'à celle d'un petit œuf de poule.

Les premiers sont d'un prix peu élevé, et servent aux classes pauvres ; ceux en succin sont de prix qui varient selon leur grosseur, l'ambre d'un jaune pâle est plus pur, et aussi en raison des matières plus ou moins précieuses dont on les incruste et les orne. On en trouve depuis cent piastres turques (25 francs) jusqu'à quatre mille piastres (1000 francs). Le goût et le luxe sont parvenus à leur donner une valeur

excessive par la profusion d'or et de pierreries dont on les garnit. Le sultan et quelques grands de l'empire en possèdent qui sont de la valeur de 60 à 75 mille francs, somme qu'atteint rarement le prix de la plus belle esclave.

En Orient, le luxe d'une maison consiste en esclaves, chevaux, riches pipes et nombreux domestiques. Ce luxe de pipe était devenu si ruineux pour quelques ottomans, que, peu d'années avant sa mort, le sultan MAHMOUD abolit, par un firman, l'usage d'offrir des pipes aux visiteurs, dans les maisons particulières.

Il ne faut pas être étonné de cette mesure, lorsqu'on saura qu'un turc qui invitait ses amis à un café, comme nous invitons chez nous à un thé ou à une soirée, pouvait recevoir cinquante convives et plus, auxquels il faisait offrir des pipes, et qu'ensuite dans une maison où l'on se piquait de bien faire les choses, le nombre des domestiques y était toujours en raison de celui des pipes. Néanmoins les chefs de maison éludent encore aujourd'hui les dispositions du firman, dans les petites réunions intimes.

Dans les bains et dans les cafés publics turcs, on comprend dans le mobilier un certain nombre de tschibouk et de narguilés qu'on prête aux baigneurs et aux consommateurs qui en demandent : tous les bouquins sont en ambre fin, mais de la moindre valeur. On attribue au succin la propriété qu'à l'argent de servir à plusieurs personnes, sans communiquer aux unes certains maux de bouche dont les autres peuvent être atteintes.

Quelle que soit la longueur d'un tschibouk, il s'allume et se fume sans plus d'effort qu'une de nos pipes

ordinaires. A cet effet on place le bout du bouquin entre les lèvres et contre les dents presque serrées. Dans cette position on aspire légèrement.

DU NARGUILÉ (OU PIPE PERSANNE).

Le narguilé ou pipe persanne consiste en une espèce de réservoir soit en argent, soit en cristal, et dont la forme est celle de la moitié supérieure d'une carafe ou même d'une carafe entière à très-gros goulot. Ceux en cristal sont plus ou moins bien taillés, plus ou moins richement ornés d'arabesques dorées. La tête dans laquelle on place le tabac se pose sur le goulot. Le bas de cette tête est garni d'une tige droite qui trempe dans l'eau, dont le réservoir est rempli aux deux tiers, de telle sorte que la fumée qui passe dans cette eau avant de monter dans le vide pour arriver au tuyau est fraîche et sans âcreté. Le tuyau du narguilé, en peau cousue et collée, est élastique ; sa longueur varie depuis un mètre cinquante centimètres jusqu'à deux mètres ; son diamètre est d'environ deux centimètres. Ce tuyau s'adapte à un trou pratiqué au réservoir, au-dessus de la partie atteinte par l'eau. Il y a des narguilés qui portent depuis un jusqu'à six tuyaux, et avec lesquels autant de personnes peuvent fumer ensemble ; mais ces derniers sont d'un usage peu fréquent.

Pour fumer le narguilé, après avoir placé le bout du tuyau élastique comme le bouquin du tchibouk, il faut humer très-fortement, non pas comme avec la pipe ordinaire, au moyen d'une légère aspiration dont l'effet ne dépasse pas le palais ; mais par une

aspiration longue et prolongée qui vient de l'estomac et de la gorge, ainsi qu'on fait pour extraire le liquide d'un vase au moyen d'un chalumeau, mais plus fortement. Cette manière de fumer fatigue beaucoup lorsqu'on n'en a pas l'habitude.

En Turquie, le tabac qu'on fume dans les tchibouk est plus ou moins doux et d'une couleur plus ou moins jaune, selon sa qualité. Les diverses espèces de tabac ordinaire s'appellent *Tutune*. On ne lui fait point subir de préparation comme presque partout en Europe, pour lui donner de la force. Le plus gros et le plus commun coûte environ 1 franc 50 centimes le kilogramme ; il est semblable à celui que la régie vend 12 francs le kilogramme. Le meilleur est appelé *Latakîé* : il est en général très-long et coupé très-fin ; il coûte de 2 à 3 francs le kilogramme ; nous n'en avons point qu'on puisse lui comparer.

Le tabac qu'on fume dans le narguilé s'appelle *Tombakié* ; il n'est pas coupé en ruban comme les autres, mais cassé et semblable à une feuille presque sèche qu'on aurait serrée. Pour le fumer, on le met dans le creux de la main et on l'imbibe fortement d'eau ; on le presse ensuite entre les doigts pour en extraire cette eau qui s'est chargée d'une partie de l'âcreté que contient cette qualité de tabac, puis on le place ainsi mouillé dans la tête du narguilé qu'on allume comme un tchibouk ordinaire, au moyen d'un charbon rouge ou d'un morceau d'amadou de bois.

Dans les villes d'Orient, nettoyer les tchibouk est une profession. Ceux qui l'exercent vont offrir leurs services dans les maisons bourgeoises ; l'opération se fait séparément dans l'intérieur du bouquin

et du tuyau, au moyen d'une longue tige en fer, garnie à une de ses extrémités de petites dents de lime qui retiennent le coton, ou le vieux linge qu'on passe dans l'intérieur, ainsi qu'on fait à un canon de fusil lorsqu'on le lave.

Dans les grandes maisons, un esclave ou un domestique de confiance est chargé de ce soin.

Un des dignitaires de la cour du sultan est l'officier porte-pipe.

HALIL, pacha, premier gendre du sultan MAHMOUD et beau-frère du sultan actuel ABDUL-MEDJID, a été esclave garde-pipe du pacha CHOSREW, qui, plus tard, l'a adopté pour son fils et l'a richement doté lors de son mariage avec une fille de l'empereur turc.

Les pipes en terre blanche, dite terre de pipe, dont j'ai déjà parlé plus haut, sont assez douces les premiers jours qu'on s'en sert; mais, au fur et à mesure qu'elles absorbent l'huile empyreumatique, elles perdent de plus en plus la faculté d'en recevoir et bientôt elles arrivent à un point de saturation qui ne leur permet plus d'en admettre. Dans cet état, les fumeurs consommés les trouvent meilleures; mais elles n'ont vraiment d'autre mérite pendant l'action que celui de ne plus attirer la mordacité de la fumée de tabac; alors toutes les propriétés nuisibles laissées à la fumée sont apportées dans la bouche.

Pour augmenter la douceur de ces pipes de terre, dans certaines contrées, quelques fabricants joignent à la matière dont on les forme une substance colorante. Ces pipes, presque ordinairement rouges, neuves, conviennent parfaitement aux fumeurs peu aguerris. Je les conseillerais à ceux qui cherchent dans l'ha-

bitude de fumer un passe-temps plutôt qu'une cause violente de stimulation de la bouche ; car *charger sa pipe*, la curer, est une occupation comme une autre.

Les personnes qui contesteraient que la supériorité des pipes est en raison directe de la porosité des fournaux, seraient certainement très-embarrassées pour expliquer la raison qui porte certains fumeurs à rechercher les pipes en terre d'Égypte, ce que l'on appelle dans le commerce écume de mer. Quand ces pipes s'échauffent, elles deviennent très-malléables, quoique très-épaisses ; elles absorbent facilement le principe délétère du tabac, et elles s'enaturent beaucoup moins vite que les autres, par la raison que lorsque ce principe a gagné les couches extérieures de cette composition, il est absorbé par l'air, ce qui fait que l'accumulation de cette huile, dans l'épaisseur du fourneau de la pipe, se renouvelle à chaque instant.

D'après toutes ces considérations, qui, pour avoir échappé à l'attention des fumeurs en général, même les plus réfléchis, n'en sont pas moins justes, il résulte alors que les pipes de métal sont les plus nuisibles de toutes. Elles ne jouissent seulement pas de la faculté d'atténuer le mordant de la fumée du tabac ; mais encore elles l'aggravent en fournissant des oxides de fer, de cuivre, suivant leur composition.

Tout ce que je viens de dire sur les avantages des pipes de terre n'a rapport qu'au fourneau de cet appareil fumigatoire ; car il n'en est pas de même du conduit destiné à transmettre la fumée dans la bouche, lequel devrait toujours être formé d'une substance plus poreuse et plus douce.

★

Nous avons en France, par suite de l'importation des allemands, des tuyaux et des bouts de buis, de corne, d'ivoire, de corail, de verre, d'agate, d'or et d'argent dont on enrichit ou garnit les pipes de prix. Toutes ces compositions ne sont propres non-seulement qu'à user les dents sur lesquelles elles appuient; mais encore à irriter la lèvre inférieure par un frottement continu, surtout quand les pipes sont lourdes; alors, dans ce cas, la lèvre passe à un état d'induration dont une ulcération cancéreuse est presque toujours la suite.

Il y a beaucoup de pays, particulièrement en Belgique, où les fumeurs garnissent le bout du tuyau de leur pipe avec une plume à écrire, ce qui est alors très-doux pour les lèvres et pour les dents en même temps, et ce qui est infiniment plus propre pour ceux qui ont soin de renouveler cet embout si simple. Les bouts d'ambre sont également très-avantageux, j'en conseillerai l'emploi qui commence à être apprécié en France.

La nature des substances dont sont composées les pipes, n'est pas la seule chose qui mérite l'attention des fumeurs qui, à la conservation de l'habitude de fumer, voudraient joindre l'avantage de conserver le plus longtemps possible leurs dents intactes; la forme particulière de ces instruments est encore à considérer. Celles qui sont généralement employées ont toutes le double inconvénient, 1° de manquer de récipient au bas du fourneau, pour recevoir l'huile; ou, si l'on veut, la matière oléo-résineuse qui se forme au fond de la pipe, et celle qui, séparée en chemin de la fumée, revient sur elle-même; 2° d'avoir des tuyaux trop courts. Il est facile, en effet, de concevoir que

plus le tuyau sera long, et plus la fumée aura le temps de se dépouiller de cette matière dont nous venons de parler, d'autant plus abondante que les tabacs sont d'une qualité plus inférieure. Les Orientaux, qui passent la moitié de leur vie à fumer, se servent non-seulement de tuyaux d'une extrême longueur, mais ils ont encore très-souvent l'excellente précaution de faire passer ces tuyaux dans des vases pleins d'eau (*narguilé*) : il arrive de là qu'au moment où la fumée arrive à la partie du tuyau qui plonge dans l'eau, elle se refroidit et abandonne le principe âcre dont elle se trouve, en très-grande partie, dépouillée quand elle arrive à la bouche.

On pourrait croire que l'aspiration de la fumée, dans les pipes orientales, doit exiger plus d'efforts que dans les nôtres, et, par cette raison, que leur emploi pourrait fatiguer des poitrines délicates. Mais d'abord l'expérience atteste le contraire ; ensuite, il est aisé de concevoir qu'une fois que la fumée est parvenue jusqu'à la bouche, il suffit, pour entretenir sa marche, de la plus légère aspiration ; mais seulement lorsqu'elle est allumée ; car, comme je l'ai dit plus haut, le *narguilé* est très-dur à mettre en action.

Il y a quelques années qu'il nous était parvenu d'Alsace une mode qui consistait à porter, à l'extrémité du tuyau de la pipe, une boule d'ambre, quelquefois même d'ivoire, percée comme lui, et qu'on appliquait aux lèvres pour sucer, en quelque sorte, la fumée. Cette méthode avait assurément l'avantage de n'exercer aucun frottement, ni sur les dents, ni sur les lèvres ; elle aurait certainement dû être plus généralement adoptée et conservée.

Ces diverses considérations suffisent, il me semble,

pour faire apprécier à sa juste valeur l'habitude qu'ont quelques fumeurs de se servir d'une espèce de reste de pipe, dont le tuyau, ayant été cassé par accident ou à dessein, est si court que le fourneau brûle le plus souvent, et que la cendre entre dans la bouche avec la fumée. Cette manière de fumer est, sans contredit, la plus dangereuse et la plus ignoble. C'est parmi les fumeurs qui l'ont adoptée, que l'on rencontre le plus ordinairement le cancer de la lèvre inférieure. Ensuite, le fourneau de ces pipes étant très-rapproché de la figure, y détermine ou y entretient des points d'irritation qui dégénèrent très-facilement en dartres, et résistent aux traitements les plus méthodiques.

La meilleure manière de fumer; c'est-à-dire la plus simple, la plus douce et la plus commode, c'est de fumer le cigare. Cette manière prévaut peu à peu sur toutes les autres, surtout parmi les gens aisés; car l'ouvrier conserve toujours sa pipe, qui lui donne un peu plus d'embarras, mais qui lui dépense moins d'argent, et dont il peut se servir partout, sans risque, si elle a son couvercle, de mettre le feu nulle part; avantage que n'a pas le cigare.

Il faudrait, autant que possible, qu'un petit bout d'ambre percé à l'effet de tenir un cigare, et que l'on débite aujourd'hui dans le commerce, fût en usage parmi ceux qui fument le cigare; dans ce cas alors cette manière n'altérerait ni les lèvres ni les dents, ensuite il ne donnerait pas une odeur aussi pénétrante que la pipe, d'autant plus qu'il est composé de feuilles de tabac choisies. D'un autre côté, c'est qu'il donne moins de fuliginosités; et enfin c'est que la fumée qu'il fournit n'irrite pas autant la bouche, et n'agit

pas aussi fortement sur les glandes salivaires ; car les fumeurs de cigares crachent beaucoup moins que ceux qui fument dans des pipes.

Les cigares pourvus d'un chalumeau de paille, sont rarement employés aujourd'hui, quoique coûtant beaucoup moins cher ; mais ce qu'on perd en fumant les cigares de tabac continu, dits cigares de Havane, est regagné par la qualité supérieure du tabac qu'on emploie pour leur fabrication.

On vend dans les bureaux de la régie, sous le nom de cigares de *la Havane*, des cigares que l'on fabrique en France et qui sont d'une qualité bien supérieure à ceux que l'on se procure à grands frais de ce pays (Havane) ; car ce mot n'est purement et simplement que pour la forme, comme on dit très-souvent, en parlant de certaines marchandises : *ceci est anglais*. Il y a dans ces mots une erreur populaire ; car les marchandises que l'on fabrique en France valent beaucoup mieux généralement que celles fabriquées des produits de ce pays.

Une opinion contraire serait un préjugé et ne trouverait de partisans que parmi les personnes qui jugent les choses plutôt par leur nom que par leur qualité. Car, non-seulement la régie les fait soigner d'une manière particulière, mais encore elle ne se sert, pour leur fabrication, que de tabac de choix, et les enveloppe dans une robe très-douce. Les jaunes sont toujours les meilleurs.

Quant à la manière de fumer le tabac renfermé dans une feuille légère de papier ou de maïs, elle est exclusivement employée en Espagne, et ne diffère du cigare ordinaire que parce que le tabac est introduit dans la bouche, et que son enveloppe ne tardant pas

à être détruite, on mâche toujours un peu de tabac, ce qui, certainement, peut n'être pas très-agréable. Cet inconvénient, il est vrai, est compensé par la faculté qu'a le fumeur de faire le cigare à sa volonté, et de ne le composer que de la quantité de tabac qui lui convient.

PRÉCAUTIONS HYGIÉNIQUES

DANS L'HABITUDE DE FUMER.

Donner la préférence au cigare sur la pipe, et quand on a adopté cette dernière, choisir celles qui sont composées de la terre la plus poreuse, dont le tuyau a le plus de longueur et dont le bout est d'une substance peu résistante sous la dent, sont bien certainement des conditions très-importantes pour affaiblir l'action fâcheuse que la fumée du tabac exerce sur la bouche, et particulièrement sur les dents; mais si ces précautions diminuent le mal, elles sont loin de l'annuler entièrement. Ce dernier avantage ne peut être obtenu que par un ensemble particulier de soins dont l'infraction ou l'oubli n'est propre qu'à compromettre la solidité et l'état d'intégrité de ces agents de la mastication. Si ces soins étaient de nature à porter une atteinte quelconque au plaisir de fumer, persuadé que mes efforts seraient inutiles, je m'abstiendrais de tout conseil à cet égard; mais comme il est possible de rendre ce plaisir compatible avec l'agrément d'une belle denture, et peut-être aussi avec l'avantage d'être exempt de ces douleurs affreuses qu'entraîne si souvent l'altération des dents, j'aurais quelque reproche à me faire si je ne développais les moyens par lesquels

je pense qu'il est possible de parvenir à un semblable résultat.

La première de toutes les précautions que doit prendre un fumeur qui tient à la conservation de ses dents, et, partant, à la conservation de sa santé, est sans contredit de choisir le tabac de la meilleure qualité. Malheureusement le gouvernement, en s'appropriant le monopole du tabac, ne laisse guère aux consommateurs les moyens de choisir : cependant, comme cet écrit s'adresse particulièrement aux personnes que leur fortune met à même de ne rien négliger de ce qui pourrait leur procurer de l'habitude de fumer tous les agréments et non les désavantages, je pense que quelques détails sur le choix du tabac trouvent naturellement leur place ici.

Les meilleurs tabacs pour fumer, sont ceux du Levant et de Maryland, parce que ces tabacs, ceux du Levant surtout, n'ont subi aucune fermentation, aucune préparation destinée à augmenter leur force ; en général, les plus jaunes, les plus légers, les moins piquants sont ceux qui doivent être recherchés avec le plus de soin. Il faudrait donc que les fumeurs pussent se procurer cette substance en feuilles, et la couper eux-mêmes, parce qu'elle ne réunirait point à ses qualités, naturellement peu favorables à la santé, celles d'autres substances étrangères. Mais comme il ne peut en être ainsi, même pour un grand nombre de personnes aisées, il est donc utile que tous les fumeurs prennent en considération les propositions suivantes :

1° Le tabac à fumer ne doit avoir aucune odeur fétide ni piquante. Dans le premier cas, la préparation qu'il a subie ne lui a pas enlevé son principe muqueux, dont la décomposition occasionne l'odeur

fétide, et dont le dégagement, au moment de la combustion est très-nuisible ; dans le second cas, on y a ajouté quelques drogues qui, par leur huile étherée, portent sur les organes une irritation qui peut avoir des suites fâcheuses. Dans quelques cas on emploie à cet effet la cascarille, dont une odeur musquée dé-
cèle assez aisément la présence.

2° Le tabac ne doit pas donner de signes de détonation lorsqu'on le brûle, autrement il contiendrait du nitre qu'on lui associe pour qu'il prenne plus aisément feu ; c'est ce que les marchands font assez souvent, quand ils veulent faire en sorte que leurs tabacs brûlent facilement, quoiqu'ils aient cherché, en les mouillant, à augmenter leur pesanteur. Le nitre irrite fort désagréablement la langue, et sa vapeur enflammée, vivement les poumons.

3° Lorsqu'on traite le tabac dans l'eau chaude, la liqueur filtrée sur la poussière de charbon, ne doit pas laisser, après l'évaporation, de cristaux de nitre. Enfin, si on fait bouillir du tabac dans du fort vinaigre, et qu'on filtre la dissolution après l'avoir clarifiée par la poussière de charbon, la liqueur ne doit donner aucune trace de métal, particulièrement de cuivre ou de plomb ; ce dernier, qui est très-dangereux, se trouve dans beaucoup de tabacs ; il est le résultat naturel de l'habitude très-pernicieuse, dans laquelle on est d'empaqueter le tabac dans des boîtes de plomb. On a en vue de le tenir plus frais ; mais des vases de terre, et notamment de grès, fourniraient le même avantage sans avoir aucun inconvénient.

Les fumeurs d'habitude, c'est-à-dire ceux qui achètent le tabac en livre, feront bien, pour éviter ces

inconvenients, de dépaqueter leur tabac, pour le serrer de suite dans des vases de grès, après lui avoir fait subir l'une ou l'autre des préparations dans le détail desquelles nous allons entrer dans le paragraphe suivant.

4° Le tabac de la régie, quoique préparé par le gouvernement, est loin d'offrir toute sécurité aux consommateurs. Une grande économie préside à sa préparation : aussi serait-il à désirer qu'on le traitât de la manière suivante : On le mettrait tremper dans l'eau, de douze à vingt heures ; au bout de ce temps, on le retirerait, on l'exprimerait parfaitement, et on le ferait sécher promptement en le remuant souvent. Si on veut lui donner une odeur agréable, quand il est sec on l'arrose, jusqu'à ce qu'il soit bien mouillé, avec une eau qui tient en dissolution quelques gouttes d'essence de rose, de jasmin, de tubéreuse, de maccis, etc. Lorsqu'il est sec, on le mouille de nouveau pour le faire sécher une seconde fois. Lorsqu'on ne veut pas lui donner d'odeur, ce qui ne convient pas aux personnes qui ont depuis longtemps contracté l'habitude de fumer, aussitôt qu'il est sec la première fois, on l'enveloppe d'un linge mouillé avec de la bière, ce qui lui donne une saveur agréable, ou simplement avec de l'eau pour le tenir frais.

Après le choix du tabac, la propreté de la pipe est une des précautions qu'il importe de ne pas négliger. Je ne puis m'empêcher de manifester ici l'étonnement que j'éprouve chaque fois que j'entre dans un de ces établissements qui sont le rendez-vous des fumeurs, et qu'on désigne sous le nom d'estaminet, et que je vois des fumeurs, souvent même ceux d'un rang assez distingué, s'emprarer indistinctement de la première

pipe venue, instrument bannal, qui doit au moins déterminer un de ces boutons qui naissent si souvent aux lèvres quand on en approche un vase dans lequel un autre a bu, et qui doit faire courir encore de plus grands risques. En voici des exemples trop frappants pour que je résiste au désir de les citer ; ils sont rapportés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, par M. le baron PEARCY, médecin en chef des armées.

« Un petit garçon de dix ans, fils de l'économiste d'un hôpital militaire, curieux de fumer, rencontra une pipe qui avait appartenu à un soldat qu'on venait de traiter pour des ulcères vénériens. Bientôt il en eut lui-même à la bouche et au fond de la gorge. On fut quelque temps à douter du caractère de ces accidents ; mais l'aveu de la pipe fit découvrir leur véritable nature ; on se hâta d'administrer les remèdes anti-siphilitiques, et cependant l'enfant perdit les os du nez et du palais, et resta sourd de l'oreille droite. »

« Autre fait plus fâcheux. On venait d'évacuer un hôpital ; c'était sur la rive droite du Rhin. Les gens du pays ayant trouvé, dans les balayures, quelques pipes, les portèrent sans précaution à leur bouche, et y fumèrent des restes de tabac qu'ils avaient également trouvés en nettoyant le local. Plusieurs de ces imprudents eurent immédiatement des symptômes vénériens qui sévirent particulièrement dans la bouche et le nez. Le docteur PICARD ayant été, deux ans après, employé comme chirurgien-major à l'hôpital rétabli dans le même lieu, nous fit encore voir quelques-uns de ces infortunés, qu'une contagion si singulière avait horriblement défigurés, et qui avaient été affectés au nombre de vingt-huit. »

Sans doute les pipes dont le tuyau est en terre, sont moins propres à transmettre une affection contagieuse que celles dont le bout est de bois ou de corne, qui, sans cesse écrasé sous les dents, s'imbibe si facilement d'une salive impure ; mais les fumeurs qui fréquentent les estaminets, auraient tort de se reposer sur la qualité de ces tuyaux de terre de pipe, puisque ce sont précisément des pipes de cette composition qui ont produit les accidents qui ont fait le sujet des deux observations précédentes.

Si ce n'est que par des soins continuels qu'on peut espérer jouir de l'inappréciable avantage d'avoir des dents blanches, et surtout à l'abri de la douleur, combien les fumeurs ne doivent-ils pas redoubler de précautions à cet égard, eux qui, aux causes générales de détérioration auxquelles tout le monde est soumis, joignent encore une raison qui, seule, nécessiterait la plus grande attention. Aujourd'hui surtout que l'élégance dans les classes distinguées consiste moins dans le luxe des vêtements, ou l'étalage fastueux des bijoux, que dans l'expression générale d'une extrême propreté, on voit avec peine et étonnement des hommes qui occupent dans le monde un rang élevé, se manquer assez à eux-mêmes et aux autres, pour pousser l'indifférence jusqu'à se présenter dans le monde la bouche infectée de tabac, et les dents recouvertes du limon noirâtre que cette fumée y dépose.

Qu'un soldat au bivouac ou dans sa caserne porte autour de lui l'odeur de la fumée de tabac, dont sa bouche, aussi bien que ses vêtements, est imprégnée, la chose se conçoit ; là, chacun fume, personne n'est dégoûté et ne songe à se plaindre ; mais un homme bien né et qui hante le monde doit savoir qu'en sup-

posant qu'il soit assez indifférent sur sa santé pour vivre dans une négligence absolue, il doit aux autres de ne pas les dégoûter par l'aspect d'une bouche garnie de dents encroûtées de tartre, et par l'odeur désagréable qu'entraîne toujours l'habitude de fumer. Certes, nos dames ne se plaisent nullement, en France, à l'odeur de la pipe, comme les femmes de certains pays assez rapprochés de nous, où la bouffée de fumée que leur darde un fumeur est un signe flatteur de prédilection et souvent même une délicieuse galanterie.

Il est même des hommes qui portent cet oubli d'eux-mêmes et de ce qu'ils doivent à la société, jusqu'à en tirer une sorte de vanité. Un homme qui occupe un rang distingué parmi les littérateurs de notre époque, et qui passe une partie de sa vie à fumer, recevait un jour en ma présence, d'un médecin, quelques reproches sur la malpropreté de sa bouche, qu'on lui conseillait de confier quelques minutes à un dentiste. Croyant sans doute combattre d'une manière péremptoire la justesse de ce conseil, il saisit la tête d'un chien qui se trouvait à ses côtés, et, montrant les dents de cet animal à son interlocuteur : « Voyez, lui dit-il, ce chien, il se passe de dentiste, et cependant il a de très-belles dents. » — « Cela est vrai, lui répliqua le témoin, mais ce chien ne fume pas ; remplissez-lui quelques jours seulement la bouche de la fumée de ce tabac qui fait vos délices, et il aura bientôt les dents aussi malpropres que les vôtres. »

Si l'homme qui est renfermé dans le cercle de la vie domestique se croit le droit de forcer sa femme et ses enfants à supporter son haleine fatigante, l'homme qui exerce quelques fonctions publiques ne

Y a pas, ce droit : le médecin, l'avocat, le négociant, doivent craindre d'exciter désagréablement, par une odeur pénétrante, l'odorat des personnes qui les honorent de leur confiance.

Ce sont là des vérités qu'on ne saurait trop répéter aux fumeurs, car leur haleine est soumise à deux causes de fétidité : d'abord l'odeur du tabac, lorsqu'ils viennent de quitter leur pipe, et qui se conserve toujours quelques heures ; ensuite cette odeur désagréable qui provient, soit de la carie de quelques dents, et à laquelle ils sont plus particulièrement exposés. Quelque soin qu'ils aient de leurs dents, elles sont toujours, en général plus ou moins altérées par l'état habituel d'excitation dans lequel se trouvent chez eux les gencives et la membrane muqueuse buccale.

Les personnes qui ont l'habitude de fumer doivent donc ne quitter leur pipe que pour se rincer la bouche avec une eau tiède, et après plusieurs gargarismes simples, prendre une éponge très-fine et très-douce, et la promener légèrement sur les gencives et sur les dents, afin de recueillir toutes les matières que les premiers gargarismes auraient détachées ; mais on aura soin de ne pas trop appuyer en frottant.

Une habitude très-funeste aux fumeurs, c'est de boire, en fumant, une grande quantité de liquide froid : la bouche et les dents particulièrement, comme nous l'avons dit ailleurs, trouvant, dans ces différents liquides, un motif de soustraction brusque du calorique que leur avait communiqué la fumée de tabac, tombent dans un état de susceptibilité que la plus légère cause fait dégénérer en une inflammation dont la carie des dents sera la suite trop souvent inévitable. Comme la déperdition de la salive et l'irritation, ou

★

le dessèchement de la bouche, auxquels sont soumis les fumeurs, même les plus habitués, sont les motifs qui excitent chez eux la soif, il serait assurément bizarre de leur conseiller de fumer à sec, pour me conformer à l'expression usitée ; aussi je me contente ici de signaler le mal, afin de ne pas en laisser ignorer la cause, et d'avertir les fumeurs que ce mal serait diminué de moitié, s'ils avaient la sage précaution de ne boire que des boissons s'approchant, le plus possible, de la température de l'air, et de mettre une minute d'intervalle, même plus s'il est possible, entre l'instant où ils retireront leur pipe de leur bouche, et celui où ils en approcheront leur verre.

Si personne ne saurait, sans danger pour la conservation de ses dents, se soustraire aux soins journaliers de propreté dont j'ai donné le détail exact, et fait ressortir l'importance dans mon traité de *l'hygiène de la bouche*, il est bien évident que les fumeurs doivent mettre encore plus d'exactitude que tous autres à l'accomplissement de ces soins. Ainsi tous les matins, une eau claire et à une température moyenne, enlèvera les mucosités qui, pendant la nuit, s'amassent sur les dents, qui doivent en être entièrement dépouillées avant l'introduction de la brosse. Comme l'habitude de fumer a surtout des charmes après le repas, moment où la nature semble inviter au repos, il est important que les fumeurs ne prennent leur pipe qu'après s'être soigneusement rincé la bouche et avoir dégagé les dents, au moyen d'un cure-dents flexible, des particules alimentaires qui pourraient séjourner entre elles. Cette précaution dont le conseil semble être futile et léger, est loin d'être sans importance; car il est aisé de concevoir que si on fume

immédiatement après avoir mangé, la fumée de tabac augmentera encore la force d'adhésion par laquelle ces particules seront accolées sur les dents, et les dirigera sur les anfractuosités que ces dernières pourraient offrir et desquelles il sera plus difficile de les détacher.

Un dernier conseil complétera ce que j'ai cru utile de dire aux fumeurs, touchant la propreté de leur bouche ; c'est de la faire visiter souvent, afin que si quelques-unes de leurs dents s'altéraient en quelque point, il fût possible de s'opposer aux progrès du mal, progrès d'autant plus rapides qu'indépendamment des causes d'irritation générales auxquelles leurs dents sont soumises, la fumée de tabac devient encore une cause qui, si elle agit lentement sur une dent garnie de son émail, aura une action très-active quand elle en sera dépourvue.

Enfin, lorsqu'un fumeur aura perdu une ou plusieurs dents, et que l'envie, bien louable assurément, de réparer cette perte par une pièce artificielle, le forcera à réclamer les secours de notre art, le choix de la substance dont se composera cette pièce ne devra pas lui être indifférent. Les dents en pâte minérale sont presque toujours les seules qui lui conviendraient, car elles ne sont pas, comme les dents naturelles ou autres, susceptibles d'éprouver ce mouvement de décomposition dont la fumée de tabac et la grande quantité de tartre qui se forme autour des dents des fumeurs, ne sont propres qu'à favoriser le développement.

PRÉPARATION

PROPRE A CHASSER LA FÉTIDITÉ DE L'HALEINE.

Différentes préparations dont l'efficacité avait été primitivement reconnue propre à la désinfection des matières animales et végétales en putréfaction, et pour la destruction subite et immédiate de l'odeur que ces dernières répandent, avaient été composées après de longues recherches par de savants dentistes. Pendant longtemps et parmi toutes ces substances, le chlorure de chaux à cet effet n'était resté en doute pour personne; mais cette préparation n'est propre qu'à la désinfection générale, de tous les corps et de toutes les parties étangères à la bouche.

La combinaison de cette préparation laissant dans la bouche une saveur et une odeur presque repoussante, provenant des corps dont elle est composée, je m'abstiendrai donc de recommander l'usage du chlorure de chaux pour la désinfection de la bouche, prescription qui avait été faite précédemment par deux de mes confrères.

Parmi les préparations dentifrices que je conseillerais aux fumeurs, pour l'entretien et la propreté de leur bouche, devront faire partie de leur nécessaire de toilette les brosses de crin, préparées à cet effet, et appropriées à la plus ou moins grande dureté des gencives.

Quel que soit le mode de préparation des médicaments dentifrices, on doit bannir de leurs formules toutes les substances susceptibles d'altérer l'émail des dents. attendu que ces préparations ne doivent être

employées que pour entretenir leur blancheur et empêcher le tartre de s'y amasser.

Il faut en tout tenir compte de l'action qu'elles exercent sur les gencives.

Il faut aussi en varier la forme et la composition suivant les parties sur lesquelles on les applique.

Il faut avoir soin de se brosser les dents une fois seulement tous les matins, à leur face antérieure, en faisant des demi-mouvements de rotation de bas en haut pour les inférieures, et de haut en bas pour les supérieures. De cette manière, la couche limoneuse s'enlève plus facilement au collet et dans les interstices des dents, que par le frottement ordinaire de droite à gauche ou de gauche à droite ; et de cette manière aussi on ne déchausse pas les gencives.

Quelques médecins prescrivent de se frotter les dents avec le coin d'une serviette ou d'un mouchoir ; mais cette manière est peu convenable, par la raison toute simple que l'on force une partie du limon à entrer dans les interstices.

Indépendamment des soins hygiéniques que nécessitent les gencives et les dents, il est encore certaines précautions à prendre pour conserver la beauté et la bonté de ces organes ; et afin d'éviter tout ce qui peut leur être nuisible, je conseillerai donc les précautions suivantes :

1° Il ne faut point faire usage de lotion froide pour se laver la tête et n'employer aucun répercussif pour faire disparaître les taches du visage, ni aucune pommade pour teindre les cheveux, ces préparations étant composées pour la plupart de substances métalliques, astringentes et caustiques.

2° Il ne faut point casser de corps durs entre les dents,

et ne pas s'en servir pour déboucher des bouteilles, en un mot il ne faut pas faire de ses mâchoires un état, surtout quand les dents sont faibles et longues.

3° Il faut s'abstenir de couper ses ongles, ou des fils, ou tout autre lien avec les incisives, car elles peuvent s'ébrécher seulement par le frottement, sans pour cela être sujettes à la carie. Cette recommandation regarde particulièrement les femmes et les enfants.

4° Il ne faut laisser séjourner aucune substance alimentaire dans les cavités que les dents peuvent présenter; il faut aussi se garder de faire usage de substances improprement nommées dentifrices, telles que le corail, la craie, la pierre ponce brute, le tabac en poudre, la cendre de pipe ou de cigare, comme le font beaucoup de personnes, par suite d'erreurs populaires.

5° Il faut avoir soin de ne pas prendre d'aliments ou de boissons froides, après des aliments ou boissons chaudes, et *vice versa*; le passage subit à ces deux extrêmes étant très-nuisible aux dents.

6° Il faut se garder de s'exposer au grand air, après avoir fumé, surtout les personnes qui fument très-vite, et dans des pipes très-courtes; car l'air froid, en pénétrant dans la bouche, dont les parois sont dans un état de moiteur chaude, détermine instantanément une inflammation de la pulpe dentaire, d'où il résulte qu'une carie peut se développer plus particulièrement sur celles qui, par leur structure ou leur position, ont déjà une tendance à cette maladie.

7° Il ne faut pas boire d'eau minérale aussitôt après avoir fumé, parce que leur emploi journalier agacé

fortement les dents, les rend douloureuses, les fait jaunir et les couvrir d'un enduit noirâtre.

Les personnes obligées par leur profession, à manier du mercure ou des substances métalliques, soit en nature ou en vapeur, feront bien de s'abstenir de fumer pendant le travail.

Quoi qu'il en soit, si par une trop grande habitude on ne pouvait se garantir de ces sortes d'inconvénients, on pourra prévenir l'altération des dents en les brossant deux ou trois fois par jour, avec de l'eau alcoolisée de la composition suivante :

Racine de pyrète concassée.....	2 kilogramm.
Bois de gaïac concassé.....	500 grammes.
Batanhia concassé.....	200 grammes.
Girofle concassé.....	62 grammes,
Cannelle de Ceylan.....	62 grammes,
Quinquina pulvérisé.....	125 grammes,
Extrait d'opium.....	16 grammes.
Esprit de vin à 33 degrés.....	6 litres.

Il faut faire digérer toutes ces substances dans l'esprit de vin, pendant quinze jours, puis le filtrer et ensuite ajouter dedans :

Essence de menthe anglaise....	31 grammes.
Essence de fleur d'orange (néroli)	16 grammes.
Essence de cannelle.....	8 grammes.
Esprit d'ambre musqué et rosé..	8 grammes.

Les personnes qui tiennent à conserver leurs dents saines et blanches, peuvent se servir de cet élixir en toute assurance.

Il empêche les dents de se gâter, paralyse la carie de celles qui en sont attaquées, il chasse la mauvaise haleine, en laissant dans la bouche un parfum très-

agréable. Pour s'en servir, il faut en mettre une cuillerée à café dans un quart de verre d'eau tiède, le matin en se levant, et se laver les dents avec une brosse et un peu d'une poudre dentifrice qui ne contient aucun acide ; mais comme il serait très-difficile de choisir parmi toutes celles que l'on vend dans le commerce, je donnerai ici la composition d'une que je conseillerai à ceux qui voudraient m'honorer de leur confiance :

Iris de Florence, purgée à l'esprit

de vin.....	500 grammes.
Magnésie.....	125 grammes.
Os de sèche.....	250 grammes.
Quinquina rouge pulvérisé.....	125 grammes.
Cascarille.....	31 grammes.
Sucre de lait.....	500 grammes.

Il faut réduire toutes ces substances en poudre impalpable, les passer au tamis de soie, puis les mélanger ensemble ; puis prendre 125 grammes de pierre ponce porphyrisée et mettre dedans :

Essence de menthe anglaise....	31 grammes.
Essence de cannelle.....	8 grammes.
Essence de néroli.....	4 grammes.
Esprit d'ambre musqué et rosé.	4 grammes.

Les mélanger avec, et lorsque l'on aura fait sécher la pierre ponce, la mêler avec les autres poudres et repasser encore une fois au tamis de soie le plus fin.

Cette poudre étant soluble, il faut avoir soin de bien secouer la brosse avant de la porter à la boîte contenant cette poudre, afin de ne pas laisser tomber d'eau dedans, il faut aussi la laisser dans un endroit sec.

Maintenant il me reste pour dernier conseil aux personnes affectées malheureusement d'une haleine infecte et repoussante, surtout à celles dont la fétidité proviendrait de l'estomac, de faire usage des pastilles dont la prescription suit : j'en recommande surtout l'usage aux fumeurs dès qu'ils ont quitté la pipe ; une seule de ces pastilles mise en fusion dans la bouche, suffit pour en enlever totalement l'odeur forte et repoussante, de quelque nature qu'elle soit.

PASTILLES DE JAMET POUR LA BOUCHE.

Cachou.....	2 grammes.
Corail.....	2 grammes.
Sucre.....	4 grammes.
Essence de cannelle.....	10 gouttes.
Essence de citron.....	10 gouttes.
Essence de menthe.....	10 gouttes.

Mucilage, quantité suffisante pour faire des pastilles de 10 grains.

Cédant aux sollicitations d'un grand nombre de mes clients, et pour qu'ils soient plus à portée de se procurer ces différentes préparations dentifrices, j'ai dû établir dans les villes du nord quelques dépôts de ces substances préparées par moi-même.

DE LA PASSION DE FUMER.

La vie de l'homme étant traversée par des habitudes plus ou moins vicieuses, et par des passions différentes, selon sa position, on me pardonnera d'avoir regardé l'action de fumer comme une de ces passions agréables au goût et à la vue ; car,

Il faut des passions : leur concours salutaire
Enfante tout le bien qu'on trouve sur la terre.
Oh ! vous qui m'objectez les crimes de l'amour,
Cent miracles sont là, pour plaider à leur tour.
Le désir de la gloire enfante des prodiges ;
Otez les passions, le monde est sans prestiges ;
L'homme est un animal réduit à son instinct :
Les sciences, les arts, les progrès.... tout s'éteint.
Vraiment, les passions ne sauraient jamais nuire,
Il faut les maîtriser, mais jamais les détruire !
Et d'ailleurs, le peut-on ? ce projet monstrueux
N'a fermenté jamais que dans des cerveaux creux.
Sages ! utilisez ce qu'on ne peut refaire,
Ouvrez aux passions un chemin salutaire. —
Modérez la fureur de cet ambitieux.
En bornant ses désirs, l'homme est toujours heureux.
Plus on est élevé, plus on craint pour sa tête ;
C'est sur le chêne altier qu'éclate la tempête. —
Un avare est un feu ; que lui sert son trésor ?
Il périt de misère, étendu sur son or.
Prêchez l'économie, au lieu de l'avarice. —
Cet indigent maudit le sort, son injustice :
Pauvre, il voudrait de l'or... Il faut, pour s'en passer,
Se donner moins de mal que pour en amasser. —
Prêchez à l'orgueilleux, le néant, la misère.
L'homme est un embryon qu'attend le ver de terre,
C'est un méchant pantin que des fils font manœuvrer,
Sur la scène du monde, à peine il se fait voir,
A peine a-t-il appris le rolet de sa vie ;
Au milieu des clameurs, des sifflets de l'envie,
Sous les haillons du pauvre ou sous l'habit doré,
Comme prince ou goujat, à peine il s'est montré,
Que l'acteur disparaît : Dieu brise la ficelle,
Et fait monter en scène une troupe nouvelle. —
Oh ! vous tous que tourmente un malheureux amour,
Loin de l'objet aimé, fixez votre séjour.
Eloignez-vous des lieux où la tempête gronde,

Voyagez , s'il se peut , allez , courez le monde :
Il est contre l'amour deux remèdes constants ,
Qui ne trompent jamais... la distance et le temps. —
Et vous , pauvres jaloux , qui desséchez d'envie ,
Qui changez en poison les roses de la vie ,
Pourquoi faire la guerre à vos rivaux heureux !
C'est en les surpassant , qu'il faut se venger d'eux.

D^t.

Il vous faut en fumant , et malgré tous les sois ,
N'occuper votre esprit qu'à dire de bons mots.
Ne permettez la pipe , parents généreux ,
Qu'aux élèves savants , aux enfants vigoureux :
Dans les moments perdus , ces passe-temps propices
Sont le moins fatigant de tous les exercices.
Souvent à ce moyen , n'ayez pas trop recours ;
Je ne vous le permets que deux fois tous les jours.
Choisissez bien les pipes , et surtout le tabac ;
En faisant autrement , on détruit l'estomac.

Puissent mes conseils être favorablement accueillis
par ceux à qui je les adresse ! ils auront alors atteint
le seul but que je me suis proposé , s'ils sont suivis
surtout par les fumeurs dont l'habitude (innée chez
eux , jusqu'au point de se priver des substances né-
cessaires à leur existence) est d'employer des moyens
nuisibles tant à leur santé qu'à leur état physique.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
PRÉFACE	1
DU TABAC	11
Culture du tabac.....	19
Analyse du tabac.....	23
DE LA PIPE	41
De la pipe et de sa fabrication (arts physiques).	42
Du tchibouck (pipe turque).....	48
Du narguilé (pipe persane).....	50
Précautions hygiéniques dans l'habitude de fumer.	58
Préparation propre à chasser la fétidité de l'haleine.....	68
Pastilles de Jamet pour la bouche.....	73
De la passion de fumer.....	75

Upper eye

you do not

Ca 8 pens

1868 -

Mar 20 30

avec deux natural

Carton

30

1869

avec deux

Carton

858 / 8



This book should be returned
the Library on or before the last date
stamped below.

A fine of five cents a day is incurred
by retaining it beyond the specified
time.

Please return promptly.

